

L'Écho

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE MONTARNAUD



Meilleurs Vœux 2021 !



Ville de Montarnaud

N°12 - Janvier / Décembre 2020

Sommaire

Sommaire	p. 2
Éditorial	p. 3
Economie :	
- Les Comptes 2020	p. 4
- Débat d'Orientation Budgétaire	p. 6
Démocratie Participative :	
- Le Conseil des Sages	P. 8
- Le Conseil Municipal des Jeunes	p. 9
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	p. 10
Mobilité : Optimiser la circulation...	p. 11
Environnement : Le risque incendie de forêt	p. 12
Tribune de la Majorité	p. 13
Le SIADE du Mas Dieu	p. 14
Culture & Communication :	
- La Vie Culturelle	p. 15
- La Bibliothèque Municipale	p. 16
- Le Multimédia	p. 17
- Point sur la Communication	p. 18
Écoles de Montarnaud	p. 19
Tribune de l'Opposition	p. 21
Actualités :	
- Évolution du tri sélectif en 2021	p. 22
- Communiqué de la CESML	p. 23
Vie associative	p. 24
État Civil	p. 29
Contacts utiles et pratiques	p. 30

Editorial

Madame, Monsieur,

Les élus du Conseil Municipal et le personnel municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021. Que les vôtres n'aient rien de pénible à endurer et que vous viviez avec eux les plaisirs réservés aux heureux.

Dans cette période particulière, nous devons positiver, être solidaires, enthousiastes et ambitieux. Le collectif doit être prioritaire sur l'individualisme.

Nouvelle municipalité, nouveau fonctionnement : notre volonté est une vision globale sur la durée du mandat, en définissant les réalisations année par année.

Pour la première fois à Montarnaud, le Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le 26 janvier 2021, présente une projection des fonctionnements et des investissements. Des extraits vous seront donnés sur les pages suivantes, l'objectif étant de vérifier la faisabilité des coûts d'investissement et leur incidence sur le fonctionnement.

Le budget 2021 sera établi dans la foulée, durant le mois de février 2021.

Des études préalables ont été lancées sur les principales opérations : la révision du Plan Local d'Urbanisme, la Cave Coopérative, les entrées de ville, les travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Font Mosson, l'agrandissement de l'école maternelle Les Montarnelles, la réfection et l'agrandissement d'installations sportives, la réfection de voiries et la mise en place de cheminements doux.

Chacune de ces études va nous permettre de définir les plans de fonctionnement, le déroulement des investissements dans le temps et d'éviter un endettement insupportable pour la commune.

Vous pourrez intervenir sur chaque thème précis à travers des consultations (commissions extra-municipales) organisées en présentiel ou en visioconférence.

Cette nouvelle édition de l'Écho a pour ambition d'annoncer l'information sur l'année écoulée, la transparence sur l'avenir et la communication sur la vie de la commune.

L'avenir de la commune se dessine, venez le construire avec nous.

Jean-Pierre PUGENS
Maire de Montarnaud



Les Comptes 2020

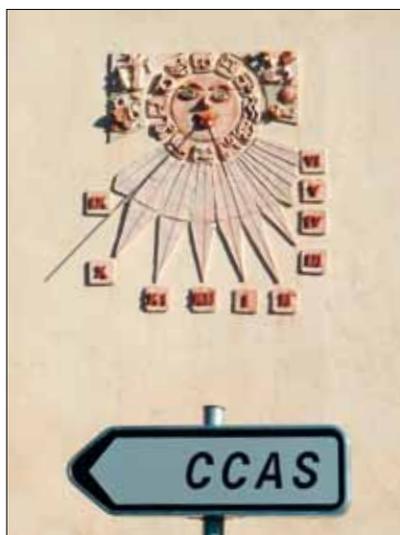
Tout beau, tout chaud, voici le premier jet des comptes 2020. Rompant avec une tradition de présentation tardive des comptes, nous avons le plaisir de vous présenter les réalisations 2020 et leur impact sur les finances de la Mairie.

En synthèse, 2020 a été une année de transition pour deux raisons : un changement d'équipe et une situation sanitaire sans précédent. Nos comptes en sortent cependant renforcés car si nous avons assuré les missions de service public sans défaillir, les grands projets nécessitent des études et des recherches de financement qui prennent du temps et seront donc réalisées à partir de 2021.

Nous terminons l'année avec une capacité d'investissement renforcée qui sera fort utile pour la réalisation des projets montarnéens.

Nous avons mis à profit cette année 2020 pour préparer la Mairie à ses nouvelles missions. Pour mémoire notre population a atteint les 4 000 habitants et nos services étaient dimensionnés pour un village de moindre taille. Nous avons œuvré en priorité pour :

1. Renforcer les services municipaux par le recrutement d'une Directrice Générale des Services qui portera le projet de modernisation ;



2. Remettre les priorités sur l'entretien et la propreté avec l'achat de deux camions et un utilitaire ;

3. Élargir les missions de la Police Municipale en recrutant deux policiers municipaux ;

4. Mettre en place un CCAS autonome et professionnalisé par le recrutement d'une Assistante Sociale ;

5. Remplacer l'informatique vétuste avec l'achat de seize ordinateurs.

Nous avons aussi développé de meilleures relations avec la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et mis en place deux conventions qui nous permettront de bénéficier de services partagés de très bon niveau :

6. Pour l'étude des dossiers d'urbanisme ;

7. Pour la maintenance informatique.

Notre patrimoine municipal est composé de bâtiments anciens, trop petits ou inadaptés et parfois en mauvais état. Nous avons fait les premiers travaux en attendant des décisions plus fortes :

8. Réparation de l'école Font Mosson ;

9. Réparation du chauffage de la mairie ;

10. Nettoyage des locaux (Halle des sports...)

11. Rétablissement de la propreté dans les rues et sur l'esplanade.

Voilà plusieurs exemples de ce qui a été réalisé au second semestre et dans les conditions particulières de cette année de transition.

Finalement nous terminons l'année 2020 avec un excédent de 1 539 240 €. Ce montant doit être confirmé par la Trésorerie Générale et soumis au vote du Conseil Municipal en février 2021.



Denis TERRAILON
Adjoint délégué au budget, aux ressources humaines et moyens généraux

LA CHAÎNE DE L'ÉPARGNE

SIG	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement courant	3 051 275	3 215 439	3 498 738	3 908 658	4 042 264
Dépenses de fonctionnement courant (hors travaux en régie)	2 542 148	2 767 728	2 928 208	3 171 037	3 036 885
Épargne de gestion	509 127	447 711	570 529	737 621	1 005 379
Résultats financiers	-87 181	-76 580	-66 870	-66 004	-59 738
Résultats exceptionnels	-283	17 377	-222	12 743	10 958
Épargne brute	421 663	388 507	503 438	684 361	956 599
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	217 946	200 941	202 476	208 737	210 896
Épargne Disponible (Autofinancement net)	203 717	187 566	300 962	475 624	745 703
Taux d'épargne : épargne brute / recettes réelles de fonctionnement	13.8 %	12.02 %	14.35 %	17.45 %	23.6 %
Dette au 31 12	2 425 527	2 224 587	2 322 112	2 113 374	1 902 478
Capacité de désendettement	5,75	5,73	4,61	3,09	1,99

La crise de la Covid-19 a eu un impact positif en 2020 sur l'épargne de gestion et l'épargne disponible qui a représenté 23,6%.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PRÉCÉDENTS

	Dette au 31/12	Variation Dette	Emprunts nouveaux	Encours de dette par habitant	Encours de dette par habitant - Moyenne Nationale
2016	3 902 821	53.93 %	1 608 000	1 477	525
2017	3 636 954	-6.81 %	0	1 246	513
2018	3 668 560	0.87 %	300 000	1 149	513
2019	3 392 799	-7.52 %	0	970	513
2020	3 113 701	-8.23 %	0	830	513



Débat d'Orientation Budgétaire

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Dans les 5 ans, nous allons engager un grand nombre d'opérations pour préparer l'avenir conformément au programme que la majorité des Montarnéens a approuvé. Ce plan est volontairement réduit aux opérations essentielles pour tenir compte de la pandémie. Il sera élargi à d'autres opérations dès que nous aurons une meilleure visibilité.

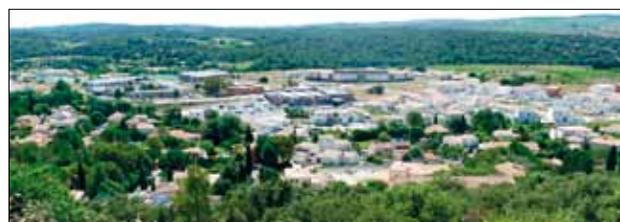
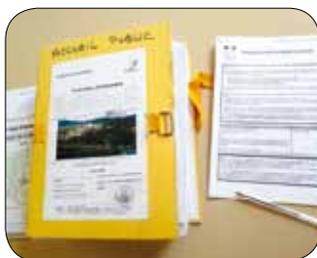
PLU

En priorité, il s'avère nécessaire de redéfinir le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui, malgré des modifications est dépassé et a permis une croissance désordonnée de Montarnaud bien au-delà de ce qui avait été imaginé par ses concepteurs.

Les grandes lignes de ce nouveau PLU seront les suivantes :

- Une croissance démographique limitée à 600 logements jusqu'en 2030.
- Des zones à bâtir de préférence proches du centre-ville.
- Le profond respect de notre environnement rural et de notre nature.
- La prise en compte de la mobilité douce.

L'accompagnement par un bureau d'étude, nécessaire pour toute la procédure de révision du PLU représente un montant de 80 000 € qui sera financé à 6 % par les subventions, et à 94 % par la commune.



Démocratie participative

Nous prévoyons d'allouer annuellement une somme pour les projets portés par les citoyens et qui ne sont pas dans le plan pluriannuel présenté ci-après. Ce programme représente un montant de 40 000 € qui sera financé à 100 % par la Mairie

Sécurité

Nous soumettrons à la population le projet de mise en place de la vidéoprotection et nous équiperons la Police Municipale avec un deuxième véhicule, apte à circuler sur les routes et les chemins.



Ce programme représente un montant de 200 000 € qui sera financé à 52 % par des subventions et 48 % par la Mairie.

Entretien et espaces publics

Tous nos équipements ont du retard d'entretien. Nous prévoyons donc un budget conséquent pour entretenir les routes, les espaces verts, les bâtiments. Notre programme prévoit aussi d'embellir certains espaces laissés à l'abandon et de réparer les bâtiments en mauvais état pour accueillir les services techniques de la Mairie.

Le montant alloué à ce programme représente un montant de 890 000 € qui sera financé à 8 % par des subventions et 92 % par la Mairie.

Environnement

Nous mettons en place le programme de serres municipales qui permettra de végétaliser nos rues et nos espaces publics. Nous poursuivons l'amélioration de l'éclairage public tout en réduisant les consommations d'électricité. Nous nous engageons dans un programme de réduction de l'empreinte carbone des équipements municipaux. Nous mettrons en valeur notre patrimoine par la création de chemins.

Le montant alloué à l'ensemble de ces actions représente un montant de 263 000 € qui sera financé à 11 % par les subventions et à 89 % par la Mairie.

Sport

Nous sommes sollicités pour réparer les installations existantes et en créer de nouvelles. Ces projets seront réalisés après consultation de la population et des associations.

Le montant alloué à ce programme représente un montant de 800 000 € qui sera financé à 20 % par les subventions, à 56 % par la ZAC du Pradas et à 24 % par la Mairie.

Jeunesse

La Maternelle est trop petite. Construite pour six classes elle en accueille aujourd'hui neuf ! Nous envisageons de l'agrandir pour libérer la salle de motricité et le dortoir. Ce projet sera réalisé sur la parcelle à proximité qui appartient à la Mairie.

Ce programme de construction représente un montant de 600 000 € qui sera financé à 20 % par les subventions et à 80 % par la ZAC du Pradas.

L'école élémentaire Font Mosson a la capacité pour accueillir les enfants de Montarnaud. Notre projet est de rajouter une salle pour mieux recevoir le périscolaire et engager un projet d'École Numérique.

Ce programme de modernisation représente un montant de 80 000 € qui sera financé à 30 % par les subventions et à 70 % par la Mairie

L'accès à l'école élémentaire Font Mosson est problématique car elle est enclavée. Nous mettons en place deux mesures pour réduire les embouteillages matinaux : le changement de sens circulation pour fluidifier le trafic et un accueil gratuit pour ceux et celles qui veulent déposer les enfants plus tôt. Nous envisageons aussi une navette gratuite entre l'école maternelle et l'école élémentaire matin et soir.

Ce projet se fera sans investissement supplémentaire.

Nous souhaitons mettre à la disposition des jeunes un espace plus grand, toujours géré par le service jeunesse.

Ce projet de construction représente un montant de 100 000 € qui sera financé à 50 % par les subventions et à 50 % par la Mairie.

Mobilité

En parallèle, il faut engager la modernisation de notre voirie.

De nombreuses rues et avenues dans le cœur de village ont besoin d'être mises en conformité afin de permettre la circulation des piétons en toute sécurité, et d'être embellies. Il faut aussi revoir les sens de circulation pour réduire le nombre de croisement et fluidifier le trafic. Enfin, notre village comprend une importante population jeune et moins jeune qui ne circule pas en voiture. Pour eux il faut créer un réseau de cheminement doux.

Ce programme de voirie représente un montant de 1 800 000 € qui sera financé à 22 % par les subventions, à 22 % par la ZAC du Pradas et à 56 % par la Mairie.

Notre entrée de ville depuis l'autoroute est discutable. Il faut surtout la rendre pratique pour les piétons, la sécuriser pour les enfants. Nous

ouvrons un accès aux lotissements de chaque coté de la départementale. Tout cela va nécessiter des études supplémentaires et d'importants travaux.

Ce projet représente un montant de 600 000 € qui sera financé à 20 % par les subventions et à 80 % par la ZAC du Pradas.

Espace de rencontre et de partage

Les Montarnéens ont besoin de se retrouver dans un lieu de rencontre et de partage. Il faut recréer cette centralité où tout le monde ira avec plaisir pour se documenter, se détendre, s'exercer à des disciplines exigeantes.

Nous vous proposerons rapidement un grand projet structurant pour Montarnaud au sein de l'ancienne cave coopérative. Il pourra accueillir :

- Une médiathèque (bibliothèque, multimédia, ludothèque, artothèque).
- Des écoles de danse, de musique et de cirque.
- Des événements importants dans des salles adaptées ou modulables.
- Des étudiants et des personnes en télétravail dans un espace de coworking.
- Une brasserie associative.

Ce projet rencontre un accueil favorable auprès de tous nos partenaires : CCVH, Région, Département et nous pouvons envisager une réalisation rapide à un cout raisonnable pour la Mairie.

Ce projet magnifique représente un montant de 5 520 000 € qui sera financé à 33 % par les subventions et à 67 % par la Mairie.

Synthèse

L'addition de tous ces investissements représente un montant de 10 800 000 €. Les capacités d'autofinancement de la Mairie ne permettent pas de couvrir la totalité des besoins et nous aurons recours à l'emprunt pour un montant de 1 000 000 € en particulier pour couvrir les besoins de trésorerie.

Denis TERRAILON
*Adjoint délégué au budget, aux ressources
humaines et moyens généraux*



AXE MAJEUR DE LA CAMPAGNE MUNICIPALE, LE PROJET DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE SE CONCRÉTISE APRÈS UNE PÉRIODE DE PRÉPARATION PAR LA CRÉATION D'UN « CONSEIL DES SAGES », ET DANS UN AVENIR PROCHE, CELLE D'UN « CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES » ET LA MISE EN PLACE D'UN « BUDGET PARTICIPATIF ». CES INSTANCES ONT POUR OBJECTIFS DE FAIRE PARTICIPER L'ENSEMBLE DES TRANCHES D'ÂGES À LA VIE COMMUNALE ET DE PROPOSER DES PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Le Conseil des Sages

Instance consultative et participative, le Conseil des Sages devra être une force de proposition ou de conseil. Il peut être saisi par le Maire ou se saisir directement de questions concernant la qualité de vie et du mieux vivre ensemble. Le Conseil des Sages contribue aux côtés des élus, des services, des associations et des habitants à apporter un éclairage sur les décisions qui seront prises par le Conseil Municipal.

PRINCIPES FONDATEURS

La création et la pérennité du Conseil des Sages relèvent de la volonté municipale. Il a été légitimé par les élus lors du Conseil Municipal du 26 janvier 2021.

Le Conseil des Sages n'est pas un lieu de représentation politique, ni des habitants. Il n'est pas un lieu de décision ou d'exécution de la politique municipale.

Ses membres sont tenus à une obligation de réserve :

- Respecter les décisions collectives ;
- Ne pas s'immiscer dans les débats d'opinion politique ;
- Ni provoquer de polémiques qui peuvent nuire à la politique de la ville.

Le Conseil des Sages a pour mission de promouvoir des réflexions ou des actions visant à consolider, recréer des liens entre les habitants, les générations et les cultures.

RÔLE

Le Conseil des Sages est :

- **Un outil de réflexion transversale et prospective** : une force de réflexion sur des projets à court terme, mais aussi à moyen terme ou à long terme. Le regard, l'analyse et l'opinion du Conseil peuvent apporter une aide aux élus et aux habitants.
- **Un outil de consultation et de concertation** : le Conseil intervient soit à l'initiative de la Municipalité, soit à la demande de l'instance plénière et en accord avec la municipalité.

- **Un outil de propositions et d'actions** : le Conseil se doit d'être une force de propositions concrètes et réalisables en faveur du bien commun, sans se substituer aux élus, services et associations.

CONDITIONS D'EXERCICE

A la suite de l'appel à candidature dans le Mensuel d'Information Municipale de janvier 2021, le Conseil des Sages s'est constitué de 21 membres, dont le Premier Adjoint désigné par le Conseil Municipal et 20 personnalités de la société civile répondant aux conditions suivantes :

- Être âgé de plus de 60 ans ;
- Résider à Montarnaud ;
- Ne pas être élu ou conjoint d'un élu municipal ;
- Vouloir s'engager de manière volontaire et à titre individuel.

Le mandat des membres correspond à la durée du mandat municipal.



MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES

REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL

Pierre Carrière, 1^{er} Adjoint

REPRÉSENTANTS NON ÉLUS

Jean-Jacques Delacroix

Eric Richex

Jean-Michel Laulangeas

Maryline Dieleman

René Audran

Luc Dieleman

Claudine Miguet

André Jullian

Frédérique Bru

Bernard Lhermitte

Jean-François Bousquet

Cathy Bousquet

Christian Guegan

Robert Bouscary

Marie-Hélène Neel

Guy Maurin

Jean-Jacques Neel

Rolland Grasset

Didier Brun

Robert Reilhan

Pierre CARRIERE

1^{er} Adjoint,

Démocratie Participative

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance municipale de rencontres, d'échanges et de réflexion permettant aux jeunes élus de mener un travail de réflexion, de proposition et de mise en œuvre de projets. Son objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté en participant à la vie démocratique locale et de privilégier l'expression des jeunes avec l'intérêt de connaître leurs préoccupations et de prendre en compte leurs idées. Sa création et son fonctionnement sont soumis à l'autorité du Conseil Municipal qui le reconnaît comme porte-parole de la jeunesse.

Les élus du CMJ peuvent avoir une mission de représentation lors de cérémonies officielles en leur qualité de représentant des jeunes, avec l'accord de leurs parents.

Une démarche pédagogique, qui permet aux enfants :

- De prendre conscience de leur appartenance et de leur rôle au sein de la collectivité municipale ;
- D'apprendre à exprimer des idées et à les partager avec d'autres afin de travailler ensemble dans l'intérêt général ;
- D'apprendre à monter des projets, à se fixer des priorités et à respecter les règles de l'action publique ;
- De vivre une aventure civique au travers de projets concrets d'intérêt général ;
- De créer des passerelles intergénérationnelles.

Une démarche citoyenne, qui permet à la collectivité :

- D'entendre les propositions des enfants, notamment dans les domaines qui les touchent de près (école, sports, culture, mobilité, sécurité...) de sorte à améliorer leur quotidien dans la commune ;
- D'obtenir une vie démocratique locale plus représentative de tous les âges ;

- De reconnaître et de valoriser le rôle des enfants dans la collectivité.

LE RÔLE DES PARTIES PRENANTES

L'Équipe d'Accompagnement :

- L'Équipe d'Accompagnement (AE) est constituée de Conseillers Municipaux adultes et d'un animateur ou animatrice référente du CMJ.
- L'EA facilite la mise en œuvre des activités et projets du CMJ. Elle a un rôle d'écoute et de soutien mais reste en retrait des décisions et n'intervient que pour aider les jeunes à trouver des solutions et à avancer dans leurs projets.

LES JEUNES ÉLUS

Les élus sont les représentants de la population scolaire de la commune (école, collège).

Ils ont pour mission notamment :

- D'être à l'écoute des besoins et attentes des jeunes ;
- De mettre en place des projets relatifs à ces attentes et besoins ;
- De travailler en collaboration avec différents partenaires (école, collège, associations, élus adultes, services municipaux...);
- De rendre compte de leurs travaux à leurs



électeurs.

Les engagements du jeune conseiller municipal :

- Participer activement aux réunions de travail ;
- Respecter et prendre en compte le point de vue de chacun ;
- Contribuer à la mise en œuvre des projets sélectionnés ;
- Communiquer auprès des autres jeunes sur les réalisations du CMJ.

Ces engagements doivent avoir l'accord des parents.

Les différentes parties prenantes, école, collège, associations de parents d'élèves, service jeunesse enrichiront la démarche éducative et citoyenne du CMJ.

La vie démocratique locale est une question de vivre et travailler ensemble, les jeunes conseillers appréhenderont cela au travers de leurs différentes actions.

Le Budget Participatif

La commune de Montarnaud va lancer son premier budget participatif. Ce budget permettra aux habitants de contribuer directement à la transformation du

village en s'appuyant sur la créativité de tous.

Les Montarnéennes et Montarnéens pourront proposer des idées de projets

d'intérêt général, voter pour les projets qui leur paraissent les plus intéressants et voir les projets lauréats financés par la commune.

Ce budget sera réparti de manière équilibrée sur le territoire en fonction des projets.



Centre Communal d'Action Sociale

Un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) professionnalisé a été mis en place sur la commune de Montarnaud pour animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Afin de préserver la confidentialité des échanges, nous avons ouvert au rez-de-chaussée de la mairie un bureau indépendant et directement accessible depuis le parking.



Professionnalisation du CCAS

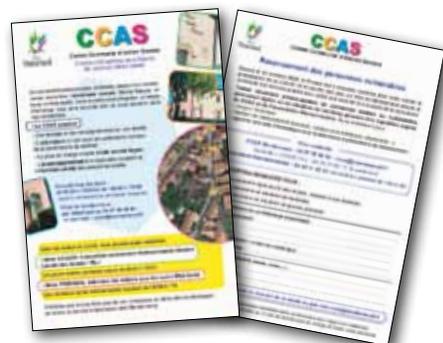
Il est opérationnel depuis le mois de novembre 2020 et il est tenu par une assistante sociale soutenue par l'élue aux Affaires Sociales et par un jeune en service civique.

Le CCAS répond à la demande des Montarnéens en toute transparence et en respectant l'égalité de traitement à l'égard de nos administrés, en s'appuyant sur 3 principes :

- **Le principe de spécialité territoriale :** le CCAS ne peut intervenir qu'au profit des habitants de la commune ;
- **Le principe de spécialité matérielle :** le CCAS ne peut intervenir que sur la base d'activités à caractère social ;
- **Le principe d'égalité devant le service public :** le CCAS s'engage à ce que toute personne ait droit au même secours qu'un autre bénéficiaire placé dans une situation objectivement identique.

CRISE SANITAIRE

Depuis le mois de mars 2020, nous sommes confrontés à une crise sanitaire où il est plus que jamais nécessaire d'avoir un regard de



bienveillance, de solidarité et d'entraide.

Face à cette crise, les acteurs municipaux, médicaux et associatifs se sont organisés par solidarité pour celles et ceux qui en ont besoin.

Et enfin pour terminer l'année, nos aînés ont pu bénéficier d'un bon d'achat qui a été distribué par les membres du Conseil d'Administration du CCAS, l'assistante sociale et le jeune en service civique afin que l'esprit de fête soit toujours présent pendant ces périodes difficiles.

*Fatiha HAMDARUI
Adjointe aux Affaires Sociales*

ACTUALITÉ

Depuis l'ouverture au mois de novembre 2020, la priorité de l'équipe du CCAS est d'être au plus proche des Montarnéens. Le repérage des besoins et des demandes est important afin d'apporter une réponse adaptée dans le respect des personnes.

Progressivement, le bureau du CCAS semble être bien repéré. Un certain nombre de personnes n'hésite pas à contacter le service pour soutenir des voisins, des amis. En témoigne, la générosité de certains par des dons d'équipement de mobilier pour des habitants de la commune. Nous les remercions pour leurs actions anonymes de solidarité.

Actuellement, nous suivons des personnes isolées, des personnes âgées et vulnérables, par des contacts téléphoniques réguliers ou des visites à domicile. Nous souhaitons rompre l'isolement, permettre l'ouverture de droits et le maintien à domicile.

Durant cette crise sanitaire, un recensement des personnes vulnérables est réalisé dans le but de créer et d'entretenir le lien.

La campagne de vaccination vient de débuter. Les Montarnéens peuvent être vaccinés au centre de vaccination de Gignac, mis en place par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault. Le CCAS propose de prendre des rendez-vous et d'assurer le transport pour les personnes ayant un problème de mobilité. Hérault Transport peut également assurer le transport des personnes vers le centre de vaccination entre 10h et 14h (aller-retour), avec un rendez-vous préalablement fixé.

Diverses actions sont menées et pourront être proposées au CCAS avec le soutien de la municipalité afin de traverser au mieux cette période difficile.

Nous pouvons tous être des personnes ressources : acteurs sociaux, partenaires, citoyens de la commune...

Optimiser la circulation

... pour un village apaisé

Malgré son important accroissement démographique, Montarnaud reste une commune à taille humaine qu'il nous appartient de préserver.

En effet, nous sommes environ 70 % à résider à moins de 15 minutes à pied du centre (mairie) et 99 % à moins de 10 minutes à vélo.

Par ailleurs, notre village est idéalement situé à moins de 15 kilomètres de Montpellier, où travaillent la majorité des Montarnaudais.

Pourtant, nous constatons que la voiture représente 50 % de déplacements internes et 90 % de déplacements externes.

(Sources : Enquête Globale Déplacements du Département de l'Hérault 2014 et étude

de mobilité 2019)

Les nuisances provoquées par la dominance de la voiture dans les modes de déplacement sont bien connues : embouteillages (notamment aux entrées/sorties de l'école élémentaire), difficulté de circulation dans le centre du village (rues trop étroites pour un double-sens de circulation), pollution, bruit...

Or, les raisons qui nous poussent à privilégier la voiture sont bien identifiées : voirie en mauvais état, absence de trottoirs ou de voies cyclables, desserte de transport en commun très faible.

Toutefois, des solutions existent, et nous travaillons actuellement pour vous proposer des alternatives à la voiture individuelle et apaiser le centre du village.

Concernant les déplacements internes, nous vous proposerons un nouveau schéma de circulation lors d'une réunion publique dès que la situation le permettra.

La première phase du changement de circulation sera mise en œuvre à la fin du mois de février 2021, en accord avec Hérault Transport qui adaptera le parcours de la ligne de bus concernée.

Un projet de réfection des rues principales a été présenté au Conseil Départemental, qui doit assurer le renouvellement de la chaussée des Routes Départementales.

Les liaisons douces (piétons, cycles) inexistantes sur ces rues seront intégrées dans ces travaux à venir afin d'assurer un maillage efficace.

Certaines rues sont trop étroites pour être maintenues à double-sens, nous vous proposerons de les passer à sens unique afin de sécuriser les déplacements des piétons et cycles.

Concernant les déplacements



externes, nous avons sollicité Hérault Transport afin d'améliorer la desserte de Montarnaud, qui est traversé par une unique ligne de bus.

Quatre dessertes quotidiennes supplémentaires seront proposées, les arrêts seront optimisés et les principaux seront équipés d'abris.

Le Conseil Départemental a été sollicité pour la réalisation du prolongement de la piste cyclable s'arrêtant au Vigné jusqu'au Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de Saint-Paul-et-Valmalle, où passent cinq lignes de bus.

Enfin, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH) va implanter en début d'année neuf panneaux Rézo Pouce, dispositif visant à encadrer l'auto-stop. Ces arrêts seront mis en place sur les axes de circulation et à proximité des arrêts de bus, et peuvent permettre de développer le covoiturage si nous sommes nombreux à jouer le jeu.

La réalisation de ces aménagements et l'adaptation de notre mode de vie dans la mesure du possible, permettront d'améliorer la qualité de vie de tous.

Simon LAGORCE

**Conseiller Municipal
Délégué aux Travaux**



Le risque incendie de forêt

Située dans le massif forestier « Garrigues et Pinèdes de l'Est héraultais » défini sur la carte de vigilance feu de forêt des services de l'État (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault - DDTM 34), notre commune est classée en risque fort d'incendie de forêt par le dossier départemental des risques majeurs (Dossier Départemental des Risques Majeurs - DDRM 34).

LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT

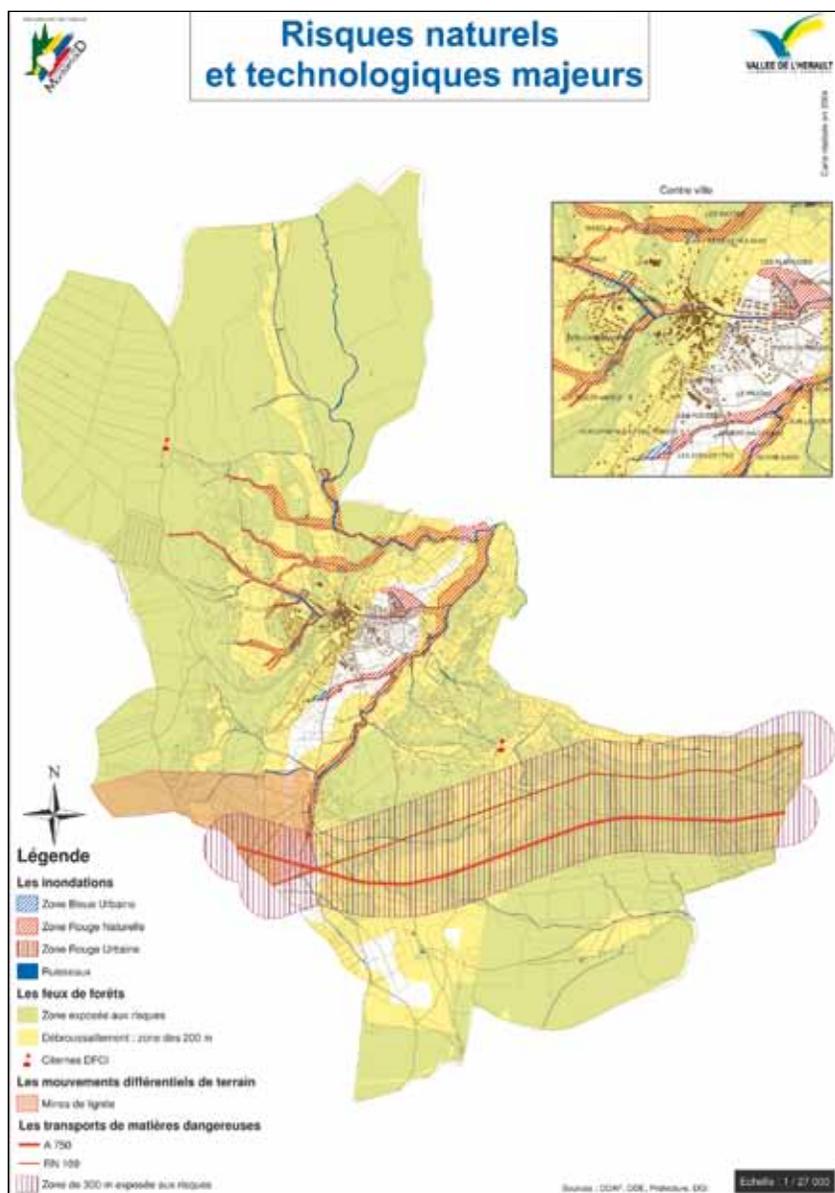
Le risque feu de forêt est particulièrement important dans les zones naturelles urbanisées (habitat diffus ou isolé) et dans les zones urbaines à proximité des zones exposées aux incendies de forêt. Bien que moins meurtriers que la plupart des catastrophes naturelles, les incendies de forêt ont un coût important en termes économique (destruction d'habitations, de bâtiments d'activités, de réseaux de communication...), matériel et environnemental (disparition et modification du paysage, impact sur la biodiversité, perte de qualité des sols, augmentation du ruissellement...).

L'urbanisation soutenue de Montarnaud ces dernières années mettant de plus en plus d'habitations à proximité d'espaces combustibles (forêt, garrigues...) rend nécessaire l'action en faveur de la prévention des incendies. Nécessité d'action renforcée par l'impératif de préservation du cadre naturel et paysager de notre commune.

LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Pour 95 % des incendies, l'origine est humaine et 1 sur 2 est dû à l'imprudence : la prévention passe d'abord par la sensibilisation et l'information de la population. Elle demande également le respect par chacun d'entre nous des réglementations en vigueur et nécessite une surveillance efficace du territoire.

- Respecter la réglementation sur le brûlage des végétaux... Un incendie est si vite arrivé...



- Respecter la réglementation sur le débroussaillage (OLD - Obligations Légales de Débroussaillage).

Dès que votre habitation est située à proximité d'une zone boisée elle peut être touchée par le feu !

Votre propriété située dans ou à proximité d'une zone boisée est un point sensible,

elle peut :

- Subir un incendie déclaré à plusieurs kilomètres de chez vous ;
- Communiquer l'incendie en favorisant son extension à d'autres secteurs habités ou non ;
- Être à l'origine d'un départ de feu lié à vos activités.



Agir sur le combustible est une priorité pour diminuer l'intensité du feu et limiter sa propagation.

Un terrain parfaitement débroussaillé permet de protéger votre famille et votre habitation, de limiter voire stopper l'avancée du feu. Il permet également de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers qui pourront concentrer leur lutte sur le front de l'incendie en forêt.

- Un Comité Communal Feu de Forêt (CCFF) permet de rassembler et organiser l'action de bénévoles prenant en charge les missions de prévention, de surveillance et d'alerte pour tout ce qui concerne les incendies sur la commune.

Le CCFF a comme principales missions :

- Assurer une surveillance des massifs forestiers (patrouilles) ;
- Contribuer à diminuer le nombre d'éclairs des feux en informant la population sur les risques feux de forêt et le respect de la réglementation liée à la prévention de ces risques ;
- Participer à des actions de sensibilisation notamment à destination des écoles ;
- Par sa connaissance du territoire le CCFF peut également guider ou apporter une aide logistique aux services de secours en cas de sinistre.

Création d'un Comité Communal Feu de Forêt (CCFF) à Montarnaud : appel aux bonnes volontés !

Soucieuse de la protection de vos habitations et de vos familles comme du cadre de vie de notre commune, la municipalité souhaite mettre en place un CCFF opérationnel pour la prochaine saison des feux, période s'étendant généralement de la mi-juin à la mi-septembre.

Pour pouvoir fonctionner un CCFF doit pouvoir compter sur un nombre suffisant de bénévoles. Aussi un appel est lancé aux bonnes volontés, motivées pour s'investir sur des missions de surveillance de notre territoire, pour mener des actions pédagogiques auprès de la population et pour apporter une assistance logistique et un guidage aux services de secours en cas de départ de feux.

*Si cette démarche vous intéresse et pour tous renseignements, merci de contacter la mairie :
04 67 55 40 84,
contact@montarnaud.fr*

Guillaume DUBUC
Conseiller Municipal

Tribune de la Majorité

Le secret pour avancer est de commencer. Le secret de la mise en route consiste à diviser vos tâches écrasantes complexes en petites tâches gérables et à commencer par la première.

Mark Twain (1835 - 1910)

Voilà nous y sommes ! Comme nous l'avons promis, nous avons identifié tous les projets utiles à Montarnaud, défini des enveloppes budgétaires, sollicité les premières subventions et mobilisé nos partenaires.

Il faut aller vite mais sans s'impatienter, tenir compte du temps admi-

nistratif, des temps d'études et de constructions.

Tous les projets retenus alimentent le volet « Investissements » du Débat d'Orientation Budgétaire et sont réalisables sur la mandature !

C'est un palier important qui a été franchi, très solennel. Maintenant, il faut découper chaque projet en étapes et passer à la phase active.

Nous aurons plaisir à partager avec vous la progression de ces travaux en attendant de mettre à disposition de Montarnaud des infrastructures modernisées et adaptées à notre population.

Le SIADE du Mas Dieu

Une utopie ou une réalité, et maintenant ?

S.I.A.D.E. :
*Structure d'Initiative pour
l'Aménagement
et le Développement*

Une idée de génie

- Remplacer une éventuelle décharge d'ordures ménagères par un lieu et des activités voués à l'environnement.
- Dans un foncier de plus de 500 hectares, la création d'un écosite.

Un constat, où en sommes-nous ?

- Des terrains achetés par des collectivités.
- Une mise à disposition de ces fonciers publics au SIADE sous forme de baux.
- Mise à disposition de ces mêmes fonciers publics et des fonciers privés, à une entreprise privée pour la mise en place d'ombrières photovoltaïques.
- La vente de l'électricité se fait au profit de l'entreprise qui a réalisé l'investissement, le SIADE bénéficiant d'un loyer minimum de 6 000 € annuels.
- Installation d'une zone privée de réception de manifestations et d'événementiels, qui fonctionne actuellement et qui serait en cours de vente.
- Trois projets privés (deux sont en cours

d'installation, un à venir prochainement POL ART). Des baux d'utilisation des sous faces des ombrières ont été signés le **20 mai 2020** !

- Le projet majeur, production de bio carburant, a été abandonné par la société à l'origine de la démarche.

Une analyse du fonctionnement administratif

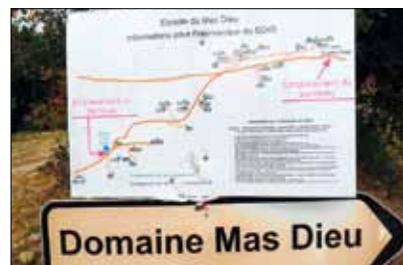
- Un permis de construire valant division a été accordé à une société privée en 2012
- Aujourd'hui les travaux prévus ne sont pas achevés, que ce soit pour les bâtisses, pour les accès, pour l'alimentation en eau potable ou les systèmes de protection incendie de certaines parties.
- Malheureusement ce permis de construire valant division a été partiellement rétrocedé au SIADE en **mars 2020** pour la partie publique, qui devra prendre en charge les coûts de finition des ouvrages bâtis, voiries et toutes les dépenses d'entretien.
- La conformité des bâtiments, en partie réalisés, ne peut être délivrée. Ces constructions doivent se mettre en conformité avec les règles d'urbanisme, du Plan Local d'Urbanisme de Montarnaud et des servitudes, notamment celle de la canalisation de gaz qui a été omise dans le permis de construire délivré en 2012 !
- Les statuts du SIADE du Mas Dieu doivent

être repris pour correspondre au fonctionnement de ce type de structure.

Un avenir, des projets

- Croire en ce projet sans grandiloquence, mais avec rigueur, obstination, pragmatisme.
- Associer l'ensemble des parties prenantes, communes, collectivités.
- Prendre en compte la situation géographique du site, sortie de Montpellier Méditerranée Métropole (Montpellier 3M), entrée de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH), avec liaison douce possible au travers de l'ancienne voie ferrée.
- Soutenir le pastoralisme et le développement des exploitations agricoles.
- Inventer et créer des ouvertures aux scolaires, à l'économie et aux entreprises travaillant autour de l'environnement.
- « Donner la main » aux collectivités publiques sur le développement de ce site. Nous restons ouverts à vos propositions, suggestions car ce projet doit être celui de tous, pour être accepté par tous.

Jean-Pierre PUGENS
*Maire de Montarnaud
Président du SIADE*



La Vie Culturelle

Hors du commun !

L'année 2020 n'est pas celle dont on puisse rêver en matière de bilan culturel. En effet, nous avons passé le plus clair de notre temps en distanciation sociale, respect des gestes barrières, en confinements et couvre-feux, en pleine tourmente de deux vagues de la pandémie de Covid-19.



Nous avons eu la grande chance de participer à des...

ÉVÉNEMENTS D'UN DÉBUT D'ANNÉE « NORMALE »

- La 8^e Dictée d'Or
- Le Concert de Marianne Aya Omac & les Chœurs de MAO
- Le Carnaval sur le thème de « L'eau »

Suivis par des...

ÉVÉNEMENTS ANNULÉS OU REPORTÉS À PARTIR DU 17 MARS :

- Le cinéma, les lotos à la Salle des Fêtes
- Les actions culturelles de la Bibliothèque dont l'exposition «L'olivier et l'huile d'olive» et bien d'autres
- La fête de la Musique
- La fête et le bal du 14 juillet
- Les festivités du 15 août
- La Journée des Associations
- Les Journées du Patrimoine avec sa visite surprise du Patrimoine du Village
- Le Marathon des Barjots
- Le Marché de Noël...

Ce qui a été sympathique pendant l'été post-confinement n°1, c'est que l'on a pu rattraper



le temps perdu en matière d'événements et de rencontres festives: le feu d'artifice du 14 juillet, le cinéma de plein-air avec presque 100 spectateurs sur le terrain de Tambourin, deux soirées Estivales en musique sur l'Esplanade avec la participation de domaines de vins et commerces de proximité, le théâtre de plein air avec la troupe itinérante « La Passerelle », le 10^e Salon Artistique Montarnéen organisée par l'association Monarc...

Pour terminer, après un report à l'Automne en raison d'un épisode cévenol sans danger avéré, deux randonnées « Journées du Patrimoine » sur le Chemin de Saint Jacques-de-Compostelle.

Ce qui a été sympathique pendant l'Automne

post-confinement n°2, c'est que l'on a pu célébrer les fêtes de fin d'année sans événements municipaux mais en famille, en comité restreint à 6 personnes sans compter les enfants... De l'inédit en matière de réveillon !

Nous adressons de chaleureux remerciements aux Associations Montarnéennes, aux Services Municipaux et aux Élus qui ont contribué au succès de ce programme.

2021 sera l'année de toutes les possibilités et de joyeux délires à rattraper ! Nous souhaitons à toutes et tous une année culturelle 2021 pleine d'animations, d'émotions et de vie!

Hélène BONNIER

Adjointe Commission Culture & Communication



La Bibliothèque Municipale

Une année d'activité mouvementée

La crise sanitaire brutale a fortement altéré le fonctionnement de la bibliothèque et nous a contraints à des adaptations répétées tout le long de l'année.

L'année a bien commencé avec la soirée de la « **Nuit de la Lecture** » du 18 janvier 2020. Les Petits Champions de la Lecture ont partagé leur livre préféré avec leurs parents et amis, suivis par les adultes qui ont promu leur coup de cœur. Les échanges ont été riches et chaleureux autour d'une boisson chaude.

En février, le Club de lecture adulte « **Confi'Lectures** » s'est réuni autour du thème « Découverte de récits illustrés », empruntés au rayon « Albums pour grands » du secteur Jeunesse.

A partir du 18 février, le **jardin écologique** était à l'honneur avec une exposition instructive et bien étoffée que trois classes ont pu découvrir et exploiter sans compter les nombreux visiteurs.

Malheureusement, la pandémie a stoppé totalement les activités de la bibliothèque à partir du 17 mars 2020.

Malgré tout, l'équipe de la bibliothèque n'est pas restée inactive pendant les deux mois et demi de confinement. Des réunions hebdomadaires ont eu lieu en télétravail. Se sont ajoutées à cela des formations en ligne, des préparations de commande et la réflexion sur la future mise en place d'un nouveau fonctionnement intégrant les restrictions sanitaires.

C'est ainsi que la bibliothèque a démarré le 26 mai le service de **Biblio-Drive** (prise de

rendez-vous, préparation des réservations et prêt de documents à l'extérieur de la bibliothèque). Ce service s'est poursuivi tout l'été, réduisant sa fermeture estivale à deux semaines au lieu de quatre en temps normal. A partir du 1^{er} septembre, la bibliothèque a rouvert ses portes sans rendez-vous les mercredi, vendredi après-midi et samedi matin avec un nombre limité de personnes dans le bâtiment. Une plage horaire de biblio-drive avec rendez-vous a été conservée le mardi après-midi.

Ainsi, malgré une jauge restreinte, un Confi'Lectures a eu lieu le 16 septembre. Un atelier BD s'est tenu le 7 octobre avec Jean-Christophe Lopez qui a encadré un groupe de dix participants. Et lors d'une rencontre, George Souche et Jean-Claude Forêt ont présenté leur magnifique livre « Planète Salagou : la traversée des brumes » le 16 octobre. Les deux événements récurrents de fin d'année n'ont pas pu avoir lieu : la soirée **Mois du film documentaire** et la **Rencontre-Dégustation**.

L'association **Homo Ludens et associés** a été impactée elle aussi par la situation sanitaire. Sa présence à la bibliothèque a été interrompue pendant plusieurs mois. Les séances ont repris avec des horaires adaptés et de nouvelles conditions de jeu en septembre et octobre. Hélas, elles ont été encore une fois stoppées par le deuxième confine-

ment. En décembre, une séance d'échanges de jeux avant les vacances de fin d'année a eu lieu.

Travailler en période de crise sanitaire implique de modifier le fonctionnement habituel d'une bibliothèque.

Une mise en quarantaine de 10 jours réduite par la suite à 3 jours pleins a entraîné une gestion du stockage des documents en carton et de lourdes manipulations. Cela a rallongé d'une semaine le délai de traitement des retours de documents. Cela a dû se poursuivre malgré la réouverture de la bibliothèque au public.

En période de drive, les réservations (en ligne, par téléphone ou mail) ont fortement augmenté. Elles ont entraîné une hausse de travail par l'allongement du temps de traitement des demandes. Quand le lecteur venait choisir son livre en rayon pour ensuite le faire enregistrer, la bibliothécaire doit désormais répondre au téléphone, planifier un rendez-vous, trouver les documents en rayon, les réserver et les prêter sur la carte du lecteur pour enfin lui donner le jour du rendez-vous. Nous remercions vivement les bénévoles qui nous ont aidés pour la gestion de la quarantaine, la désinfection systématique et le classement des documents.

L'équipe de la Bibliothèque Municipale

BIBLIO-DRIVE SUR RENDEZ-VOUS

RÉSERVEZ, TÉLÉPHONEZ, EMPORTEZ !

> **Mardi** : de 16h30 à 17h45

Lors de votre passage, il vous est demandé de respecter les gestes barrières (port du masque obligatoire)





Qu'en est-il de l'Espace Multimédia Municipal ?



L'Espace Multimédia Municipal fait partie du réseau des Lieux d'Accès Multimédia (LAM) de l'Hérault.

Début 2020, les locaux du Service Multimédia ont dû fermer à la suite d'intempéries hivernales. Son activité se poursuit à la bibliothèque, Allée Jean Moulin, avec des horaires qui s'adaptent au contexte sanitaire :

- Cours collectifs pour débutants le lundi matin et pour les initiés le lundi après-midi.
- Cours individualisés les lundis et vendredis sur rendez-vous.
- Les ateliers **jeux vidéo** ont été remplacés par des **initiations aux jeux de société**, ouverts à tous, le vendredi de 15h à 18h.
- Les ateliers en partenariat avec les ALSH ont été maintenus pendant les vacances scolaires. Avec l'ALSH Ados : vidéo et Escape Games en réel et virtuel. Avec Les Katchouks : Montage photo sur le thème « Harry Potter ».



L'animateur aide également les personnes orientées par l'assistante sociale du CCAS, pour leurs démarches administratives sur ordinateur.

Contact : Emmanuel Mora
Service Multimédia
06 20 92 22 24
multimedia@montarnaud.fr



« Montarnaud au quotidien ! »

Une application collaborative et citoyenne



Trou dans la chaussée ?
Dépôt sauvage ?
Lampadaire en panne ?
Vandalisme, signalisation défectueuse, mobilier urbain cassé, etc.

A partir du 15 février 2021, les Montarnéens pourront signaler les dysfonctionnements sur la commune via l'application citoyenne **BetterStreet** (téléchargeable gratuitement depuis un téléphone Android ou Iphone et via betterstreet.org sur ordinateur). Il sera toujours possible de faire une demande « classique » à l'accueil de la mairie ou par mail.

Les agents municipaux du Service Technique Municipal recevront directement votre demande et pourront ainsi planifier l'intervention.

Vous recevrez par mail les changements de statuts (« Ouvert », « Résolu », « Transféré »...) vous permettant de voir l'évolution de votre demande.

Pour toute question technique concernant l'application, Emmanuel, l'animateur du Multimédia Municipal répondra à vos questions au 06 20 92 22 24. Une présentation avec une vidéo et un tutoriel sera publiée sur le site de la Mairie et la page Facebook pour le lancement.

Emmanuel Mora



Lien internet :
<https://betterstreet.org/citizen>

Contact Mairie :
contact@montarnaud.fr
04 67 55 40 84



Point sur la Communication

Cette année exceptionnelle a aussi chamboulé les schémas de communication de la municipalité, avec les nombreux événements annulés ou reportés, des publications suspendues par manque de contenu, la passation des fonctions des élus dans les incertitudes de la crise sanitaire se déployant... Elle a néanmoins permis une adaptation aux nouveaux besoins de notre temps.

L'arrivée de la nouvelle équipe municipale a marqué dès la fin du mois de mai quelques changements au niveau des supports de communication de la commune, avec en premier lieu la création d'un **Bulletin Spécial**, simple fascicule en double feuille permettant de diffuser des informations importantes, sans attendre les périodiques habituels qui nécessitent des délais d'édition plus longs et dont les parutions ont été régulièrement perturbées, voire suspendues, depuis le printemps, les Mensuels d'avril, mai, juin, juillet/août et décembre ne sont pas parus.

Nouvelle équipe dit bien entendu nouveaux objectifs ! Le pari fut donc lancé : plus de **rapidité** dans la transmission des informations aux administrés, plus de **modernité** également, avec la pérennisation des applications d'alertes et communiqués « en temps réel » par sms ; sur plusieurs applications en place, deux ont été retenues pour du long terme :

- **CityAll** (anciennement *CityWall*), relayant les annonces brèves des panneaux électroniques *Lumiplan* de la ville,

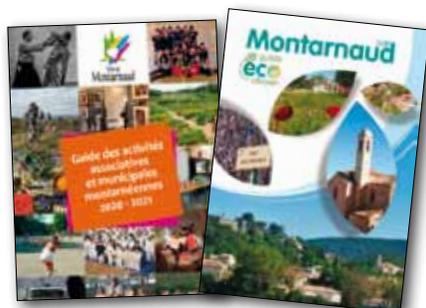
- **PanneauPocket**, permettant alertes et messages très détaillés.

Il vous suffit d'installer l'une et/ou l'autre de ces applications sur votre Smartphone.

Plus de **dynamisme** aussi, avec la page **Facebook** Ville de Montarnaud, créée précé-



demment à titre d'essai, elle a confirmé son utilité et efficacité à toucher un public large très rapidement (plus de 900 abonnés en moins d'un an). Nous vous rappelons d'ailleurs que sa fonction reste la diffusion des informations de la ville, le soutien également à la vie locale, qu'elle soit économique ou associative. Elle n'est en aucun cas un moyen de communication direct avec la mairie. Ce média a permis la diffusion auprès d'une audience massive de **lives** et **vidéos** d'événements où le public n'a pu être présent cette année.



Un projet de longue date a pu cette année prendre forme : l'**Annuaire des Associations**. Un bon complément d'information après l'annulation de la Journée des Associations. Notre répertoire des Professionnels (commerces, services, artisans, santé...) disponible, quant à lui, en permanence sur le site internet de la ville, a bénéficié d'une grande mise à jour en fin d'année, afin de paraître dans la dernière publication du Guide Pratique du prestataire CGéo, qui fournit à la commune son plan de ville également.

Nous vous invitons tous à prendre contact avec le Service Communication pour tous ajouts, corrections, suppressions sur nos répertoires.

Nos autres supports sont toujours d'actualité : les panneaux électroniques, les panneaux d'affichage.

Pour rappel, les publications mensuelles sont éditées un mois avant leur distribution. Les associations montarnéennes peuvent nous envoyer leur informations d'événements à diffuser la première semaine du mois précédant la publication du mois suivant (ex. : envoi avant le 7 janvier pour un événement ayant lieu en février).

Contact :
service.communication@montarnaud.fr



Astreinte des élus

Un numéro d'astreinte des élus est mis en place toute la semaine, pour les **CAS D'EXTRÊMES URGENCES** : sinistres sur la voie publique, intempéries, accidents de circulation, ...

Portable des élus : 06 26 78 90 19

Écoles de Montarnaud

Depuis plusieurs années, les enseignants de l'école Font Mosson ont à cœur de permettre à leurs élèves de découvrir et protéger leur environnement proche, de leur faire vivre au quotidien des gestes qui contribuent à préserver la planète.

Depuis le mois de septembre 2020, l'école a obtenu le label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable).

Les articles suivants ont été rédigés par les élèves des classes du CE1 au CM2.

A l'école à vélo : double avantage

Les élèves de CM2 améliorent leur apprentissage du vélo.

Durant l'année les élèves feront des exercices dans la cour de récréation pour perfectionner le maniement du vélo. Pour cela, ils feront des parcours avec slaloms, passages de trottoirs...

Ensuite viendra l'apprentissage du code de la route pour apprendre à circuler dans la ville en toute sécurité. Pour finir, les CM2 feront une sortie à vélo à travers le village, pour se rendre en garrigue. L'objectif est que les élèves soient autonomes dans leurs déplacements, en veillant à leur sécurité, et à l'environnement, en utilisant un transport doux.

Vive le vélo à Montarnaud !



Fini les hamburgers, place aux nouvelles saveurs !

Certaines classes de l'école mettent en place des ateliers à l'occasion des anniversaires ou de façon plus régulière. Cela a pour but de développer le sens gustatif des élèves en découvrant de nouvelles saveurs. Pendant



les ateliers, ils apprennent à utiliser les ustensiles de cuisine, à cuisiner de nouvelles recettes et goûtent des plats surprenants.

C'est l'occasion d'apprendre à manger moins sucré, en partageant un moment de plaisir.

Pique-niques zéro déchets

A l'école de Montarnaud, certaines classes ont mis en place des « pique-niques zéro déchet ». Avant les sorties, les élèves réfléchissent à ce qu'ils pourraient prendre pour le pique-nique en limitant la production de déchets. Par exemple, à la place de préparer un sandwich emballé, on privilégie les sandwiches faits maison, qu'on transportera dans une boîte réutilisable, au lieu de l'emballer dans du plastique. Le jour de la sortie, tous les déchets sont récupérés dans un sac poubelle, qui sera pesé au retour en classe. De sortie en sortie, le but est de réduire le poids de déchets.

Limiter les déchets, c'est bon pour la santé !

Atelier cuisine pour les anniversaires

Dans la classe, chaque fin de mois, nous faisons une recette de cuisine pour fêter les anniversaires des élèves. Les élèves dont c'est l'anniversaire apportent les ingrédients avec le moins d'emballage possible. En respectant les règles d'hygiène, ces enfants préparent la recette. Cette année nous avons fait puis dégusté un gâteau à la carotte, de la compote de pommes et une tarte aux pommes. Nous avons même transformé les épluchures de pommes en chips.

Randonnées à l'école

A l'école Font Mosson, certaines classes partent découvrir la nature environnante, lors de courtes randonnées. Ces randonnées ont pour objectif de découvrir la végétation de notre région (chêne, pins, thym, romarin...), de découvrir des paysages et de faire du sport. Les élèves apprennent à marcher sur des terrains variés, à construire des cabanes, font du land art.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu commencer ce projet mais espérons le commencer au plus vite.

A la découverte des milieux marins

Cette année, les élèves de CM2 espèrent pouvoir partir en classe découverte en bord de mer.



L'objectif de ce projet est de passer une semaine tous ensemble pour terminer l'année de CM2, avant le collège. Pendant cette semaine, nous allons découvrir les paysages marins et les gestes de préservation de ces milieux. Nous allons apprendre à connaître le milieu de vie de certains animaux, et nous allons faire des sports nautiques. Nous avons hâte et nous croisons les doigts pour pouvoir y aller !

Des bacs dans le jardin

En 2019, les élèves de CM2 B et de l'ULIS ont envoyé une lettre à la mairie. La lettre demandait des planches pour construire des bacs pour aménager le jardin. La mairie a fourni le matériel et les bacs ont été construits puis remplis de terre. Du crotin de cheval donné par les écuries de Malou a enrichi la terre. Le jardin était prêt pour



accueillir des nouvelles graines !

Des nouveaux goûts sont arrivés

Les nouveaux bacs ont permis de planter des graines de petits-pois et de fèves et plus tard, des pieds de blettes.

Quelle surprise au retour du confinement, de voir ces grands plants prêts à être récoltés !

Fèves et petits pois ont été dégustés en houmos. Miam, miam !

En octobre, la récolte des blettes était bonne et nous avons fait un Pounti en atelier cuisine.

Les nouvelles saveurs, ça ne nous fait pas peur !

De la cantine au compost

Finis les restes dans les poubelles ! L'année dernière les dames de la cantine récupéraient les restes de salade sans sauce et des élèves étaient chargés de les jeter au compost. Cette année, à cause du COVID 19, nous ne pouvons pas continuer cette démarche.

Depuis la rentrée les maîtres et les maîtresses trient les déchets verts au moment des repas. En novembre, les poubelles à compost sont arrivées dans l'école : les déchets du goûter au moment de la garderie et des ateliers cuisine dans les classes sont depuis novembre récoltés.

Le compost en est ravi !

La plantation des arbustes

Protégeons la planète, verdissons notre école ! L'année dernière, l'école a profité d'une offre de l'ONF. Dans le cadre du projet « la forêt s'invite à l'école », une vingtaine d'arbustes d'essences méditerranéennes a été commandée pour agrandir les espaces verts de la cour du bas. Les arbustes sont arrivés la semaine avant le confinement. Ils ont été plantés aussitôt par des élèves très motivés qui ont creusé, enlevé et transporté les cailloux, planté, arrosé avant la fermeture de l'école pour quelques mois... Les petits arbres ont grandi doucement.

Si certains n'ont pas résisté à l'été, nous avons pris soin des autres à la rentrée en les arrosant régulièrement. Nous avons aussi réfléchi au moyen de les rendre visibles pour que les élèves ne les écrasent pas : bandeau de tissu de récupération autour de leur petit tronc, panneaux en cagettes. « Attention, ici je pousse ! »

De nouvelles plantations viendront cette année compléter ces nouveaux espaces végétalisés qui feront bientôt revenir les insectes.





Les arbres sont nos amis. Ici la végétation grandit, et ce n'est pas fini !

Les plantations sur terrasse

Chez Mme Caulet, les CP ont planté des bulbes de jonquille, narcisse, anémone, renoncule pour faire joli à la sortie de leur classe. Des bacs en bois sur leur terrasse auraient dû accueillir des herbes aromatiques pour parfumer les bonnes soupes. La Covid-19 les a empêchés de planter, mais les nouveaux CP sont là et vont s'en charger !

Projet de tri des déchets à l'école

L'an dernier, lors du conseil des élèves, le choix du projet « tri des déchets à l'école » a été validé.

Ensuite, les élèves de chaque classe ont réa-



lisé des dessins pour les afficher sur les différentes poubelles.

A l'étape suivante, les délégués ont voté parmi tous les dessins proposés.

Enfin, des élèves de CM2 sont venus en classe pour afficher les dessins et les slogans choisis.

Les élèves de la classe de CE2-CM1.



Tribune de l'Opposition

« Montarnaud Ensemble »

« Montarnaud Ensemble » est actuellement le seul groupe d'opposition au sein du conseil municipal.

Notre ligne de conduite est d'accompagner les projets utiles (écoles) proposés par la majorité et de nous opposer aux actions et projets qui nous semblent néfastes pour Montarnaud.

C'est pourquoi nous veillerons à ce que les projets annoncés par M. Le Maire lors du dernier Conseil Municipal n'entraînent pas de futurs déséquilibres financiers ruineux. La dégradation du ratio des charges du personnel entre 2020 et 2021 est un premier mauvais signe alors

même que certains services (urbanisme) autrefois traités en Mairie sont aujourd'hui délégués à la CCVH. D'autres projets nous semblent également peu prioritaires au vu de la grave crise sanitaire, économique et sociale que traverse le pays. En tant que groupe minoritaire du Conseil Municipal nous ne souhaitons pas nous opposer par principe mais servir d'aiguillon au groupe majoritaire qui est en train de construire son expérience.

Contact : Quate.Ensem@gmail.com

Évolution du tri sélectif en 2021

Le 1^{er} mars 2021, le tri se simplifie : tous les emballages se trient !

Afin de faciliter le geste de tri et améliorer le recyclage des déchets, notre territoire va passer à l'extension des consignes de tri. Ainsi, à compter du 1^{er} mars 2021, vous pourrez trier tous vos emballages.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans la colonne jaune, avec les emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés dans le bac gris car on ne savait pas les recycler.

Mais, aujourd'hui, les procédés ont évolué et le centre de tri de Montpellier a été modernisé pour trier et permettre le recyclage de plus de matériaux. Il a donc été choisi par le Syndicat Centre Hérault et les Communautés de Communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault pour trier les emballages de notre territoire.

Qui est concerné ?

L'ensemble des habitants des Communautés

de Communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault vont pouvoir, dès le 1^{er} mars, trier tous leurs emballages.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri seront plus simples. Il n'y aura qu'une question à se poser : est-ce que c'est un emballage ? Si oui, alors on pourra le déposer dans la colonne jaune !

Le papier et le verre devront toujours être déposés dans les colonnes bleues et vertes.

Quelques exemples de déchets qui pourront être mis dans la colonne jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, bouteilles, flacons, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters, sacs plastiques...

Pas de panique, un guide du tri vous sera envoyé avant le 1^{er} mars !



3 RAISONS DE TRIER SES EMBALLAGES

UN GESTE SIMPLE

Au 1^{er} mars, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans la colonne jaune. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider !

PREMIÈRE BARRIÈRE À LA POLLUTION

Une fois les emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets et de limiter la pollution de l'air, de l'eau ou des sols et la consommation d'énergie dues à l'extraction de ressources naturelles.

POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Une fois triés, les emballages sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériaux. La vente de ces matériaux à des recycleurs permet d'alimenter le budget déchets de la collectivité alors qu'un emballage, qui n'est pas trié mais enfoui, lui coûte de l'argent.



Syndicat Centre Hérault

Route de Canet, 34800 Aspiran

Contact : 04 67 88 18 46 - communication@syndicat-centre-herault.org - www.syndicat-centre-herault.org

Communiqué de la C.E.S.M.L.

Enfouissement de deux liaisons électriques HTA

Pour améliorer la desserte électrique et la qualité de service sur la commune de Montarnaud, la Coopérative d'Électricité de Saint-Martin-de-Londres (CESML) a construit deux liaisons électriques HTA souterraines permettant de supprimer des réseaux aériens et des poteaux électriques, en coordination avec la Mairie de Montarnaud.

La CESML, gestionnaire des réseaux de distribution électrique sur la Commune de Montarnaud et sur 50 communes au Nord de Montpellier, alimente environ 80 000 personnes sur son territoire historique. Entreprise de proximité, elle investit chaque année dans l'enfouissement des réseaux électriques avec pour objectif, à l'horizon 2030, d'un taux de 73 % de réseaux souterrains.

En trois mois, la CESML a enfoui, grâce à des entreprises locales du territoire avec lesquelles elle travaille régulièrement, près de 1 000 m de réseaux HTA (20 000 volts) de la Montée de l'Arbousier et le long

de la RD 111 en passant par le Chemin Puech Merle et la rue de l'ancienne poste (suite des travaux déjà réalisés en 2018); ainsi que près de 800 m de réseaux HTA (20 000 volts) au niveau de l'Ancien Chemin de Fer Montpellier-Rabieux. Ces travaux ont été réalisés en technique tractopelle et trancheuse. Un poste de transformation nouvelle génération a aussi été posé.

Tous les travaux de raccordement électrique ont été réalisés par les équipes CESML basées à Grabels.

A l'issue de ces chantiers, environ 2 200 m du réseau aérien existant, 19 poteaux électriques et un poste de transformation



ancienne génération seront déposés.

Près de 277 000 € TTC ont été investis par la CESML pour ces chantiers.

L'aboutissement de ces travaux permet d'améliorer la desserte électrique et la qualité de service sur la partie ouest de la zone desservie par la CESML dont fait partie Montarnaud. L'enfouissement des lignes électriques aériennes permet de réduire les pannes liées aux aléas climatiques (orage, vents forts, neige...) et d'augmenter les capacités de desserte, tout en préservant notre patrimoine géographique et architectural.

C.E.S.M.L.

158 Allée des écureuils

34980 St Gély du Fesc

04 67 66 67 66

www.cesml.com



Que signifie HTA ?

BT (Basse Tension) =
De 0 à 1 000 V

HTA (Haute Tension A) =
Entre 20 000 et 50 000 V

HTB (Haute Tension B) =
Au delà de 50 000 V

Les 50 associations montarnéennes

ACM Aïkido club de Montarnaud : 06 81 19 62 57
ACPG CATM Anciens combattants : 04 67 55 57 99
Actif par Nature : 06 75 71 96 13
ANACR comité local : 04 67 55 49 54
ASMPV Football : 04 67 57 48 11
Assoc' Montarnelles : montarnellesassoc@gmail.com
Badminton Club Montarnéen : 06 68 61 54 76
Berger du Pic (Les) : 06 76 40 91 04
Boule Montarnéenne (La) : 06 14 89 70 00
Caval'Aventure : 06 19 27 47 45 / 06 42 84 97 21 / 06 87 48 89 89
Cercle des Lotus (Le) : 06 07 57 33 21
Club de Scrabble de Montarnaud : 06 22 56 16 51
Club Taurin Montarnéen : 06 61 25 82 72
Cooperzic : 06 10 84 08 02
Corpus Anima : 06 22 67 57 92
Culture et Loisirs à Montarnaud : 06 19 22 20 33 / 06 83 44 45 78

Diane Montarnéenne : 06 10 57 58 92 / 04 67 55 40 47
Dong Shu : 06 26 71 14 84
Elles'M : 06 26 20 94 82
Energy'zen : 06 23 80 02 50
Environnement Montarnéen : 06 24 96 36 74
Espoir pour un enfant Hérault : 06 07 56 77 36
Etincelle : 06 48 06 92 70
F.C.P.E. : 04 99 62 31 70
Formplus GV : gymformplus@orange.fr
Garrigue Gourmande : 06 33 21 38 64
Instant pour Soi Sophrologie : 06 74 63 39 75
Jardins de Tellus (Les) : 06 61 64 42 24
La Boîte aux Cirquouités : 07 71 05 65 93
L'écrit-tôt : 06 31 97 70 21
MHBC (Handball) : 06 70 47 06 05 / 06 44 07 06 62
Mitoa : 06 21 06 17 76
Montarc : 06 32 05 15 95 / 04 67 92 81 34

Montarnaud C'Vous : 06 66 91 11 69
Montarnaud Créatif : 06 77 16 67 20
Montarnaud Ensemble : 07 66 63 04 77
Montarnaud Pluriels : 06 69 41 85 88
Montarnissimo : 06 20 11 43 41 / 06 22 27 98 68
Multiboxe Montarnaud K1 Thai : 06 12 97 00 15
Piano à Cœur : 06 64 74 80 30
Rallye Sport Découverte : 06 11 55 10 45
Rando Montarnaud : 06 76 16 76 06
Resto du Cœur (Les) : 04 67 55 98 46 / 06 88 34 28 43
Sur le Chemin de la Pleine Conscience : 07 67 35 12 05
Syndicat de Chasse : 04 67 55 52 62 / 06 12 89 85 36
Taekwondo Cœur Hérault : 06 03 28 50 63 / 06 61 92 59 50
Tambourin Club Montarnéen : 06 11 92 05 04 / 06 14 27 35 80
Tennis Club de Montarnaud : 04 99 62 08 16 / 06 78 79 86 65
VTT Montarnaud : 06 27 73 64 64
Zoom Photo Club : 06 13 15 15 71

ANACR

Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance



L'ANACR perpétue l'esprit de la Résistance, pérennise la mémoire de leur combat, et surtout le poursuit aujourd'hui contre les résurgences du fascisme, de la xénophobie et du racisme, pour la paix et pour faire vivre les valeurs démocratiques, sociales et humanistes du Programme du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) qui restent plus que jamais actuelles. Elle est à l'initiative de la « Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai » promulguée en 2013 afin d'assurer la transmission des valeurs de la Résistance et de celles portées par le programme du C.N.R.



Rassembler toutes les générations n'est pas chose évidente. Notre association a réussi ce pari en organisant, en association avec les écoles et la mairie pendant une dizaine d'années (2003-2013), la Journée de la Paix : la plantation de l'arbre de la Paix et son lâcher de colombes, la confection de fresques et dessins, un lâcher de ballons porteurs de centaines de messages de paix des enfants de Montarnaud...

Sous la présidence de Jacques Lardot, l'ANACR a œuvré pour la dénomination du collège de Montarnaud Vincent Badie, député de la circonscription de Lodève, l'un des 80 parlementaires qui refusèrent de donner les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940.

Nous participons aux différentes cérémonies commémoratives, en particulier celle du 24 août 1944, date de la libération de Montarnaud pour perpétuer la mémoire des Montarnéens morts ce jour. Nous avons fait ériger sur l'avenue du Pradas, une stèle à la

mémoire de Paul Sauvan, en remplacement de la croix disparue lors de la création du lotissement les Tourettes et rénové les croix de Harry Diguelman et André Bellot.

Une stèle en la mémoire de Jean Moulin a également été érigée sur l'Esplanade Jean Moulin pour le 60^e anniversaire de sa mort. Et le 27 mai, nous organisons des manifestations avec exposition, projection de film ou conférence-débat en associant les écoles.

En 2021, nous souhaitons créer un évènement autour des femmes en résistance en hommage à une grande figure de la résistance, Mme Cécile Rol-Tanguy décédée le 8 mai 2020. Nous mettrons également à l'honneur des résistantes dont plusieurs rues de Montarnaud portent le nom.

Contact : 04 67 55 49 54 (répondeur)
anacr-montarnaud@orange.fr

Rando Montarnaud

L'association Rando Montarnaud a pour but de développer des activités de randonnées pédestres, ouvertes à toutes et à tous, permettant de concilier la marche et le contact avec la nature, à la découverte de la région Occitanie. Elle est animée uniquement par des bénévoles.

Son objectif est d'organiser et de promouvoir des activités de randonnées simples ou plus soutenues, en y intégrant dans la mesure du possible une approche écologique et culturelle de l'environnement. A cet effet, à l'occasion des Journées du Patrimoine, orchestrées par la Mairie de Montarnaud en septembre 2020, l'association a organisé une randonnée pédestre sur les sentiers vers le chemin de Compostelle, puis en partenariat avec l'association « Garrigue Gourmande », a organisé une balade familiale et ludique où nous avons mis en exergue la joie de nos cueillettes en serpentant à la découverte des

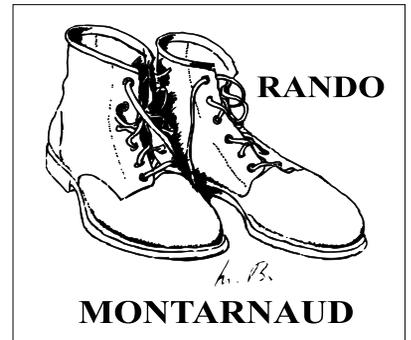


plantes de la garrigue à travers leur histoire. Conviviale et dynamique l'association propose à ses adhérents des randonnées, chaque mercredi en demi-journée et/ou journée entière et un dimanche sur deux en journée entière. Lors des randonnées à la journée, les repas sont tirés du sac.

Toutes les occasions sont permises pour se retrouver pendant l'année pour des moments de convivialité, comme : la galette des Rois, le repas de Noël, l'Assemblée Générale suivie du repas de fin de saison, loto, etc. (hors contexte sanitaire, bien sûr).

Faire connaissance avec l'esprit du Club de Montarnaud et partager gratuitement une randonnée avant d'en être adhérent est recommandé !

Vous trouverez les réponses à vos questions sur le blog Rando-Montarnaud : <https://randomontarnaud.blogspot.com/p/evenements.html>



Nous organisons également des séjours week-ends et au moins une fois dans l'année, des séjours randonnées plus longs, en France ou éventuellement à l'étranger.

Sa cotisation annuelle pour la saison 2020-2021 est de 25 €.

Les déplacements se font en covoiturage, par alternance. Départ entre 8h30 et 9h, suivant l'horaire indiqué sur le programme. Le point de rassemblement se fait sur le parking de l'école maternelle et la halle des sports Yannick Noah.

Pour choisir une marche adaptée à votre forme physique, vérifiez dans le programme, les jours et horaires des randonnées proposées, le nombre de kilomètres prévu et leur difficulté. Un équipement adapté est fortement conseillé, de bonnes chaussures, de l'eau, un coupe-vent, crème solaire, etc...

Françoise BOTTURA
Présidente de l'association
06 76 16 76 06

Les Restos du Cœur

Depuis plus de 15 ans, un centre d'activité des Restos du Cœur fonctionne à Montarnaud.

Les bénévoles y accueillent toute l'année les familles nécessiteuses du village et des alentours.

La « petite idée » de Coluche suit son chemin dans notre village, au service des plus démunis.

Outre l'activité principale de distribution

alimentaire, d'autres services sont assurés : aide aux devoirs des enfants du primaire, assistance administrative, vestiaire, bibliothèque, ...

Les bénévoles s'activent dans le local de l'avenue Font Mosson, afin que les familles accueillies y trouvent l'aide et le réconfort espérés.

Si votre famille rencontre des difficultés, n'hésitez pas à pousser la porte.



Contact : 04 67 55 98 46
ad34.montarnaud@restosducoeur.org

Corpus Anima

L'association « Corpus Anima » a vu le jour en 2016, sous l'impulsion et la passion quotidienne de Pascale Carlier, suite à ses années d'enseignements dans différentes structures associatives sur différents villages voisins (Vailhauquès, Murles et Combaillaux). C'est la passion qui l'anime au quotidien.

L'association a pour philosophie : prendre soin de son corps dans une ambiance conviviale et amicale, où le partage et la bonne humeur sont les vecteurs du bien être.

Les cours sont ouverts à tous (hommes et femmes), sans limite d'âge pour la pratique du Fitness, dès 18 ans, avec avis médical préalable.

Les cours de fitness proposés sont : le Stretching (étirements de l'ensemble du corps), le Pilates (renforcement musculaire en douceur, concentration, équilibre, respiration, musculation profonde), le Swissball (renforcement musculaire en dynamique avec un gros ballon), le Body Sculpt (cuisses, abdos, fessiers avec haltères ou élastiques sur

des musiques entraînant), le Bokwa (activité cardio, on écrit des chiffres et des lettres avec son corps, on élimine des calories) et la marche rapide (activité en extérieur pour développer son cardio et découvrir de beaux paysages alentours).

Les cours ont lieu :

Le mardi à la salle des fêtes de Montarnaud : Pilates de 19h à 20h et Stretching de 20h à 21h.

Les autres cours sont sur les communes de Murles (lundi soir, mercredi soir, jeudi matin), sur Combaillaux (jeudi soir 18h/21h).

Tous les dimanches (départ 9h), nous marchons à un rythme soutenu pour faire du cardio et découvrir de beaux sites. Tous niveaux. Deux heures de sortie en général.

En parallèle, l'association propose des sorties culturelles et ludiques : spectacles de danse, repas partagés, après-midi jeux de société, randonnées avec pique-nique, soirées dansantes, et cette année un week-end de 4 jours

en Espagne (Pentecôte 2021).

L'année

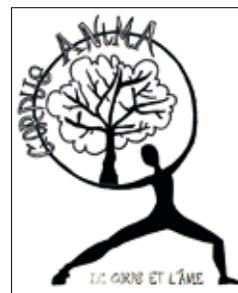
2020 a été très particulière !! En raison des mesures sanitaires et l'impossibilité de se retrouver en salle pour pratiquer, Pascale a continué à donner ses cours par vidéos ; les adhérents ont pu ainsi continuer leur activité sportive, soit en direct, soit à leur rythme car les cours sont enregistrés et disponibles à tout moment.

Nous espérons que 2021 nous permettra de nous retrouver et de partager notre passion, car rien ne remplace le contact direct et l'échange entre nous si précieux pour notre moral et notre santé.

N'hésitez pas à venir essayer et rappelez-vous : « **il faut prendre du temps pour soi !** ».

Pascale CARLIER

06 22 67 57 92, corpusanima34@gmail.com



Taekwondo

Le Club Taekwondo Coeur d'Hérault, présent sur la commune de Montarnaud depuis 15 ans, propose des cours de Taekwondo dès l'âge de 2 ans et demi. La section adultes a dû fermer cette saison 2020/2021 par manque de disponibilité des salles. Des cours de Body Taekwondo sont également proposés aux ados et adultes.

Depuis la Toussaint, suite au second confinement, tous les cours sont donnés en visio chaque jour de la semaine. La reprise en salle se fera dès janvier 2021 pour les mineurs, et les cours de Body Taekwondo continueront en visio, jusqu'à nouvel ordre.

Fin décembre, nous avons eu le plaisir d'offrir des Pères Noël en chocolat à nos élèves, comme chaque année, ravis de se retrouver l'espace d'un instant, en respectant la distanciation sociale, en extérieur.

Nous souhaitons aussi partager prochainement la galette des rois avec eux, mais sans la présence des parents compte tenu des règles sanitaires actuelles.

Enfin pour 2021, nous projetons la mise en place de notre 1^{ère} Coupe d'été, en fin de saison sportive, puisque notre Coupe de Noël n'a pas pu avoir lieu suite au confinement.

En juillet et août, nous maintiendrons les cours de Body Taekwondo gratuits aux habitants de la Commune et autres, soit en salle, soit en extérieur, soit en visio. **Tout est possible et réalisable, avec le bon vouloir de rester en forme.**

Prenez soin de vous et

de vos proches, et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021.

La Présidente

06 61 92 59 50 / 06 03 28 50 63
www.taekwondocoeurdherault.fr





Aïkido Club Montarnaud

Fondé en juillet 2016 par Nicolas De Araujo (4^e dan - Brevet d'État), l'Aïkido Club de Montarnaud, pratique son activité à la Halle des sports située rue Gabriela Mistral à Montarnaud.

Ouvert à tous, le club propose des cours pour tous, les lundis et les vendredis à 20h, pour pratiquer l'Aïkido et ses techniques d'auto-défense, à mains nues et aux armes. Pratique mixte, sans distinction d'âge et dans le respect des mesures sanitaires.

Libérer son esprit, relâcher les tensions, développer souplesse et tonicité musculaire, aiguïser sa concentration et son intuition, voilà ce que propose l'Aïkido. Voie martiale sans compétition, l'étude se concentre

dans la recherche du geste juste et dans le développement de la confiance en soi.

L'Aïkido Club de Montarnaud ouvre ses portes et vous invite pour deux cours d'essais gratuits le lundi 29 janvier et vendredi 1^{er} février 2021 (sous réserve des mesures sanitaires).



Libérer le meilleur de vous-même en nous rejoignant à la Halle des Sports de Montarnaud pour deux séances découverte dès 20h. Si vous n'avez pas de tenue style Kimono, munissez vous simplement d'un tee-shirt et d'un jogging.

Nicolas DE ARAUJO
06 81 19 62 57
nicolas.de.araujo@gmail.com

Plus d'infos sur le site :
aikido-montarnaud.fr
Crédits photos : ©Claudine C. - Zoom
Photo Club Montarnaud

MHBC : Ici c'est Montarnaud



Partis de rien en 2008 (30 adhérents), nous arrivons aujourd'hui à près de 180 licenciés, Le « Montarnaud Handball Club » créé par quelques passionnés, est et restera une association au cœur d'un village, dans laquelle nous mettrons tout en œuvre pour que chacun y trouve son plaisir, que ce soit dans la « performance » ou bien dans le « handball loisirs ».

En tant qu'association, notre rôle social et humain à travers les différentes manifestations que nous organisons, est essentiel pour la vie de notre club et de notre village.

Quel parcours ! Depuis ce point de départ de l'aventure, le club au travers de ses dirigeants bénévoles œuvre au quotidien pour que les valeurs de respect, solidarité, engagement, exigence et convivialité soient portées haut et fort.

Depuis 2008, le MHBC n'a cessé d'évoluer et de grandir pour devenir, aujourd'hui, un club « important » du département tant en nombre de licenciés qu'en terme de formation.

Depuis quelques années chaque génération formée voit ses meilleurs éléments retenus dans les sélections départementales et

régionales, plusieurs joueuses ont intégré le centre perfectionnement ainsi que le pôle espoir.

Le MHBC est un club ouvert aux garçons et aux filles de tous les âges du « BabyHand » à partir de 5 ans aux seniors.

7 Impasse le Clos du Verdier
34570 Montarnaud

Contact :
6134079@ffhandball.net
06 70 47 06 05
<http://mhbc-club.clubeo.com>
www.facebook.com/MHBC34570



Culture et Loisirs à Montarnaud

Malgré les complications liées à la pandémie de la COVID-19, l'association «Culture et Loisirs à Montarnaud» - Foyer Rural a repris ses activités en septembre 2020 et propose 12 activités à ses quelques 200 adhérents :

- Éveil à la danse et Danse jazz
- Éveil à la gym pour les 3 / 5 ans
- Multi Gym pour les 6 / 10 ans
- Gym agrès pour les 7 / 12 ans
- Gymnastique sportive acrobatique pour les ados
- Twirling
- Atelier d'arts plastiques et peinture adultes
- Gymnastique Vitalité : cours de renforcement musculaire
- Gymnastique Pilates
- Gymnastique Zumba
- Yoga
- Atelier accordéon

Depuis ses débuts en janvier 1973 (il y a 48 ans cette année), l'association propose des activités variées, tant sportives que culturelles, structurées avec des intervenants de qualité. Elles s'adressent aux plus jeunes, aux adolescents et aux adultes, dans une volonté de partage et d'échanges.

Pour compléter et enrichir les sessions heb-

domadaires, l'atelier de peinture propose d'habitude à ses adhérents une visite de quelques jours des lieux culturels emblématiques à Paris, Lyon, Lille, Aix en Provence, etc.

Le gala de fin d'année réunit traditionnellement enfants et parents fin du mois de juin dans un moment très festif où les enfants présentent les chorégraphies qu'ils ont pu apprendre tout au long de leur cursus.

Le club de twirling participe aux compétitions nationales de la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton, ainsi qu'à des rencontres internationales (Espagne, Irlande, Italie, Suisse et même l'Australie) en obtenant de très bons résultats. Les déplacements dans toute la France, les nuitées dans les hôtels avec les athlètes et les familles sont des moments très sympathiques. Le stress de la préparation dans les vestiaires, le dépassement de soi pendant les prestations devant les juges, en solo, en duo ou en équipe, la joie d'être sélectionné pour le tour supérieur, l'excitation de voir des champions de la discipline, l'émotion d'entendre la Marseillaise sont des moments très forts et sont inoubliables.



La COVID-19 n'a pas permis en 2020 que toutes ces manifestations aient lieu et nous espérons très fort retrouver toute cette dynamique et ces moments de joie en 2021.

Présidente :
Patricia GALTIER LEANDRI
06 19 22 20 33
patriciagaltier@hotmail.fr



État civil

Naissances

Dina DHRIF	10/01/2020	Eden, Jean, Armand RAINARD	07/08/2020
Layel EL FARES	14/01/2020	Léo, Pierre, Jean BARTHELEMY	10/08/2020
Evanna DRAUSSIN CAUSSE	17/01/2020	Ella, Dominique, Stella MANOLIOS	17/08/2020
Souleyman MAZOUZ	26/01/2020	Esteban, Jean, Marc, André BARBE	22/08/2020
Adam BOUARFA	27/01/2020	Marcus, Alfonso AUCOURT	22/08/2020
Romane, Fernande PIZARD LOPEZ	03/02/2020	Bélisa, Vivian, Marielle VISENTIN	23/08/2020
Amaya, Lydia, Nina ARENAS	10/02/2020	Nissa TIRYAKI	31/08/2020
Trésor, Steeve HOFFMANN	24/02/2020	Ilan, Sylvain, Noé FOURNIER	01/09/2020
Romane COMMAULT	05/03/2020	Zélie, Ramona VARENNE RODRIGUEZ	11/09/2020
Maël BLANCHARD DMITRIEFF	06/03/2020	Iris, Martine, Maxence BOECE	20/09/2020
Apolline, Marie LEROUX	11/03/2020	Noham FRICKER	26/09/2020
Jules, Thomas, Simon MARCOS	13/03/2020	Clémence, Léa JACQUIN-PORRETAZ	30/09/2020
Nour DJEDOU	18/03/2020	James, Victor, Jean HOWELLS	01/10/2020
Louis, Yanick, Guido GUAGLIARDO	01/04/2020	Ralya EL MAHDAOUI	07/10/2020
Gaël LEROUX	01/04/2020	Nayla, Fatima RAHALI	08/10/2020
Sidra EL MARBOUH	06/04/2020	Erika, Marguerite, Elia GAILHAC	16/10/2020
Logan, Marius VIDAL	28/04/2020	Naïa, Héléne, Ketty ALBANIAC	21/10/2020
Khâina BAUFFE	03/05/2020	Ruby, Marie, Elodie GELY	03/11/2020
Pharell, Félix MONRAPHA	18/05/2020	Chloé, Laura BRIEZ	05/11/2020
Rose, Louise, Marcelle AMANS	02/06/2020	Louis MAHÉ	09/11/2020
Alexandre, Eliot MENDES VICTORY	03/06/2020	Sofiane EL HAJJ	21/11/2020
Charline, Anne, Nicole COLLARDEAU	04/06/2020	Amir BOURKIZA	30/11/2020
Alicia GUILLON	17/06/2020	Lyvia Sylvie Suzel BARRIOS	15/12/2020
Gaston, Bernard, Frédéric MONTEILS	20/06/2020	Camélia Jasmine Nour CAHUZAC	15/12/2020
Layâ, Amma AMICHE	22/06/2020	Layel AOUANE	18/12/2020
Livia, Louison FOURNIER	21/07/2020	Éléa Corinne Claudine VAILLÉ	31/12/2020
Ziyad ASSOU	31/07/2020		

Mariages

Carine MAITRE et Véronique PROUGET	25/01/2020	Thomas VIDAL et Delphine ANTERRIEU	29/08/2020
Paul DE PARZIA et Sonia DEBLONDE	04/07/2020	Sylvain PECOUL et Nathalie LE MAT	05/09/2020
Mikaël BAILLEUX et Manon SANCHEZ	25/07/2020	Jean-Yves CORTES et Mélanie SERVENT	19/09/2020
Yannick DURPOIX et Jacqueline ECHANIZ	01/08/2020	Damien CAYROCHE et Mandy TEISSIER	26/09/2020
Laurent DELANDRE et Samira ASSOULIMANI	08/08/2020	Franck GRANNAVEL et Vanessa MORMIN	17/10/2020
Jean-Louis CUXAC et Florence RUBINOCCI	20/08/2020	Oualid CHALLOU et Sara EL MORABIT	17/10/2020
Jean-Claude SOIN et Sandrine FELIP	22/08/2020		

PACS

Noémie LASSERRE et Julien CAIZERGUES	17/01/2020	Astrid CAUSSE et Flavien MATRAT	24/07/2020
Amélie TREMOSAIGUES et Benoît RAY	22/01/2020	Adrien JULLIAN et Mathilde HOULGATTE	28/07/2020
Pauline FABRE et Wilfried LABROT	11/02/2020	Guillaume FOLLINI et Morgane LINO	26/10/2020
Camille MISSUD et Alexandre DEBAIN	16/03/2020	Laura FONTENILLE et Anthony DEVERT	24/11/2020
Jeanne MAURICE et Julien MIRANDA	23/07/2020		

Décès

Nicole, Odette, Josette, Juliette MOLIN	07/01/2020	Anna ABERFELD	16/08/2020
Marc, Antoine FLORES	28/01/2020	Gérard, Philippe BARBE	16/08/2020
Jeanne, Emilienne, Henriette NOYRIGAT	18/03/2020	Miguel, Salvador CHICA	22/08/2020
Marina CALVETE	22/04/2020	Joséphine, Charlotte MANANET	05/09/2020
Juan, Antonio LOZANO	16/05/2020	Jean LLORET	04/09/2020
Chantal, Christiane, Yvette FABRE	07/06/2020	Martine, Maximilienne, Jeanne SAGNIER	29/09/2020
Joseph, Jean, Georges FELDEN	09/06/2020	Sylvie MOREL	29/09/2020
Gaston, Bernard, Frédéric MONTEILS	10/07/2020	Félix, Sylvain, Serge MOISELET	11/10/2020
Raymonde PILLON	17/07/2020	André, Maurice BIZOT	17/10/2020
Gabriel Jean PELLEGRIN	25/07/2020	Albert André Victorin GRANIER	05/11/2020

Médical et Paramédical

AMBULANCES - GIHP

Ambulance Concorde (Vailhauquès) : 04 67 59 43 43 / 06 10 42 05 67
Ambulance Gignacoise (Gignac) : 04 67 57 90 97
Ambulance Nicolas Cambon (Combaillaux) : 04 67 75 51 56
LittoralAmbulance (Juvignac) : 04 67 40 00 00 / 06 08 22 47 35

CLINIQUE GÉRONTO PSYCHIATRIQUE

Clinique Saint Antoine : 04 67 02 91 10

DENTISTES

Myriam CHEMINAL : 04 67 40 09 60
Jean Yves CORTES : 04 67 40 09 60
Eric DOUMENGE : 04 67 55 57 30

DIÉTÉTICIENNE

Samia SOUSSI : 06 72 07 90 89

INFIRMIERS

Anita ALEXANDRE : 06 49 29 30 26
Leslie DURAND : 06 49 29 30 26
Amandine ENTCHOU-NOULAGUE : 06 47 42 44 42
Sylvie FLAMAND : 06 49 29 30 26
Sonia GONZALES : 06 22 24 09 35
Sophie HERREROS : 06 49 29 30 26
Chrystel MEYLAN (spé. enfant) : 06 47 42 44 42
Dominique MORENO : 06 22 24 09 35
Maïssa ZAIZ : 04 67 55 43 23

KINÉSITHÉRAPEUTES

Agnieszka DEFUS-TOURSEL : 04 67 55 36 42
Florent GAY : 06 26 39 34 89
Cindy GAY-GELY : 06 87 54 19 59
Sylvain GIBOUREAU : 06 52 53 70 55
Marine LUCAS-LAPLACE : 04 67 55 47 67 / 09 50 44 98 92
Bruno PEREZ : 04 67 55 51 33
Sophie WOIMANT (à domicile) : 07 88 96 14 21

MÉDECINS

Docteurs Marion CHAPUIS - Violaine DURAND
Cab : 04 67 55 40 06
Docteurs MEYER - DJEMAA - CHAUSSE
Cab : 04 67 55 58 60

OPTICIEN

Dorothée MARTIN : 04 67 67 17 71

ORTHOPHONISTES

Cabinet Les Hirondelles (M-D. BARTOLI - A. ARMANDO
- M. SYLVESTRE - M. AOUATE) : 04 67 55 46 82
Sandra DUCASTEL : 06 12 14 30 16

ORTHOPTISTE

Annabelle BUSIN : 06 83 48 97 86

OSTÉOPATHES

Sylvain GIBOUREAU : 06 52 53 70 55
Hélène PISSOT : 06 31 26 52 30

Marie VIALLE : 06 20 46 83 98

PHARMACIE

Pharmacie de Montarnaud : 04 67 55 41 82

PODOLOGUES

Brice MARTIN : 04 67 41 93 98 / 06 62 73 89 19

SAGES-FEMMES

Clémentine CHINAUD (Tabacologue) : 06 78 99 02 83
Caroline D'HOIR ROY : 06 72 00 97 61
Justine MAZEL : 06 87 54 59 15

THÉRAPIES

Pauline DUMONT (Psychomotricienne) : 07 81 86 26 08
Séverine GRAVEJAT (Naturopathe-Iridologue) : 06 78 55 32 09
Sandra KLOEK (Psychothérapie) : 06 30 70 72 66
Pauline MALIÉ (Psychomotricienne) : 06 76 78 37 98
Jessica SCHELLAERT (Développement personnel) : 06 99 08 98 33
Sandrine TELLE (Psychothérapie) : 06 29 83 16 71
Myriam TRABER-LAUNAY (Psychologue) : 07 83 85 14 47
Marie VAILLAND (Sophro thérapeute) : 06 52 98 10 48
Valérie VALETTE (Énergétique chinoise) : 06 30 41 87 15

VÉTÉRINAIRES

Martine RIOU et Éléonore LETERRIER : 04 67 55 45 00

Accueil et Scolaire

Crèche "Le Berceau" : 04 67 67 87 65

École Maternelle : 04 67 55 48 82

École Élémentaire : 04 67 55 56 99

Accueil Périscolaire Maternelle : 07 77 96 68 03

Accueil Périscolaire Élémentaire : 06 17 41 19 87

Cantine : 04 67 55 40 84

Collège : 04 99 62 31 70

Réservations Cantine : elles se font 48 heures ouvrées à l'avance, soit à l'accueil de la Mairie, soit sur le portail Famille Montarnaud http://espace-familles-montarnaud.com/portail_montarnaud
Le tarif du repas varie entre 2,85€ et 3,15€ selon le quotient familial.

Autres Services

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 67 75 18 99

DÉFIBRILLATEUR : disponible en Mairie

LA POSTE : 04 67 12 15 13

Lundi, mardi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h.

ASSISTANTE SOCIALE - CCAS (en Mairie)

Permanence : 04 67 55 40 84 (sur rendez vous)

CAF (Caisse d'allocation familiales) : 08 10 25 34 20

MISSION LOCALE JEUNES : 04 67 54 91 45

RESTOS DU COEUR : Antenne de Montarnaud
06 88 34 28 43

SOS AMITIÉ : 04 67 63 00 63

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (n° vert)

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Saint-Guilhem-le-Désert / Vallée de l'Hérault : 04 67 57 58 83

CONSEIL Départemental de l'Hérault : 04 67 67 67 67

COMMUNAUTÉ COMMUNES VALLÉE HÉRAULT

CCVH : 04 67 57 04 50

SOUS PRÉFECTURE DE LODÈVE : 04 67 88 34 00

RÉGION OCCITANIE : 04 67 22 80 00

PERCEPTION DE GIGNAC : 04 67 57 52 42

CESML : 04 67 66 67 66

Coopérative d'Électricité de Saint-Martin de Londres

SAUR : 04 34 20 30 01

Service eau et assainissement

DÉCHÈTERIE DE MONTARNAUD

Syndicat Centre Hérault : 04 67 88 18 46

• Matin : 9h - 12h // Après midi : 14h - 17h15

• Fermeture les dimanche et lundi

HÉRAULT TRANSPORT (Bus 617) :

04 34 888 999

• De Montarnaud (Mairie) à Montpellier (Mosson) :
6h56-7h15, 7h01-7h20, 8h17-8h40, 9h18-9h40,
12h38-13h, 13h38-14h05, 17h14-17h35, 18h17-18h40.

• De Montpellier (Mosson) à Montarnaud (Lou Pradas) :
8h10-8h27, 12h40-12h57, 13h20-13h34,
15h15-15h28, 16h15-16h32, 17h15-17h28,
18h15-18h39, 18h45-19h03, 19h35-19h53
(Horaires du lundi au samedi).

• Autre arrêt « Pôle d'échange » ZAE La Tour :
662 / 673 / 681

MARCHÉS

• Mercredi, vendredi, 7h30 à 12h45 : *Esplanade*

• Dimanche, 8h à 12h30 : *Esplanade*

• Samedi, 8h30 à 19h : *parking Primeur/Secret Pains.*

• Dimanche, 8h30 à 13h : *parking Primeur/Secret Pains.*

LA PAROISSE : 04 67 55 46 40

Messe le dimanche à 11h

Afin de tenir à jour tous les contacts et téléphones, merci de nous faire part des oublis ou anomalies que vous rencontrerez lors de la lecture.

Commerces, Services et Artisans

AGRICULTEURS ET VENTE DIRECTE

Eliza Morin (*Maraîchage bio*) : 06 12 36 44 70
 Le Potager de Laurence (*Maraîchage bio*) : 06 88 57 10 85
 Les Écuries de BelAir (*Pension de chevaux*) : 06 98 74 31 75
 Les Oliviers du Mas Dieu : 06 84 57 28 17
 Les Poules de Luxe de BelAir (*Vente de poules*) : 06 98 74 31 75

ALIMENTATION

Boucherie Bruno Codina : 04 99 06 43 49
 Boulangerie Les Délices de Naël : 04 34 11 59 70
 Boulangerie Pezanna : 04 67 55 49 15
 Cave de l'Esplanade : 04 67 55 43 31 / 06 07 91 65 88
 La Ferme de Montarnaud : 04 67 55 48 43
 Nathalie Primeurs : 04 99 62 00 28 / 06 22 63 26 14
 Secrets de Pains (*Cuisson produits boulangers*) : 09 84 38 44 79
 Super U : 04 67 60 94 51

BAR ET RESTAURATION

Bar Brasserie de l'Esplanade : 09 67 77 48 99
 Guinguette du Mas Dieu : 06 03 64 70 97
 Pronto Pizza : 04 67 55 04 05
 Restaurant « Le Midi Vin » : 07 83 88 82 18
 Snack Times : 07 79 74 78 12
 Tropicale Pizza : 06 34 21 05 75
 Vesuvio 2 Pizza : 04 99 65 24 11 / 06 89 31 62 86

COIFFURE ET BEAUTÉ

Anna Coiffure à domicile : 06 40 89 99 63
 Christine Coiffure à domicile : 06 63 26 61 49
 Dolorès Coiffure : 04 67 55 42 00
 Laurent Coiffure : 04 67 55 42 72 / 06 80 05 72 33
 Milton.R Coiffure : 04 67 55 44 05
 Nathalie Buendia (*Prothésiste Ongulaire*) : 06 25 86 13 38
 Secret de Beauté (*Institut*) : 04 67 55 52 83
 Isabelle Denis (*Bijoux*) : 06 51 00 17 64
 Véronique Derramond (*Bijoux*) : 06 62 84 24 99

FLEURISTES

L'atelier Floral de Tilena : 06 33 20 46 73
 Florilège : 04 67 29 35 66

GARAGISTES

Femenia Auto : 04 99 06 40 29
 Garage MD Automobile : 04 67 55 62 35

GÎTES ET HÉBERGEMENTS

Gîte Le Temps d'une Pause : 06 26 04 32 21
 Gîte Mme Gallière : 06 75 18 18 78 / 06 72 74 65 08
 La Maison d'à Côté : 06 17 96 43 37
 Les Bois des Frères : 06 17 96 43 37



SERVICES DIVERS

Atlas Taxi 34 : 06 59 79 98 92
 Agence de communication AutentiCom : 07 88 17 79 97
 Agence Immo : 04 99 63 90 62
 AGENTS IMMOBILIER MANDATAIRES :
 - Laurence Huard : 07 82 02 90 74
 - Loïc Morat / SAFTI : 07 49 03 42 24
 Auto Ecole Pilote : 04 67 55 46 08 / 06 15 12 13 94
 Chris Engel (*artiste peintre*) : 07 86 11 35 90
 COURS DE GUITARE - Richard VERGER : 06 13 28 00 44
 COURTIER EN PRÊT IMMOBILIER :
 Fanny Zrehen : 06 20 00 40 95
 DEPANNAGE ELECTROMÉNAGER - SIRAM
 Jean-Bernard Rosciglione : 06 83 34 16 63
 Domaine Mas Dieu (*location de salles*) : 07 60 23 08 96
 FAMILLE D'ACCUEIL PERSONNES AGÉES :
 Nadine Martinez : 09 63 26 57 38 / 06 16 87 35 03
 GESTION COMPTABLE ET ADMINISTRATIVE :
 Adrien Gili : 04 67 63 85 61 / 06 32 76 86 84
 Hellovelo : 07 67 29 49 52
 Herodeco34 (*Décorations et lampes*) : 06 24 33 11 41
 Imprimerie BSF : 04 67 55 44 81
 Imprimerie MPS - Pause'Mag : 06 80 27 35 55
 JP Multiservices : 06 72 27 45 31
 Maintenance Informatique MMI : 06 67 34 63 81
 Médiateur Lionel Very : 07 82 26 54 96
 Mon Epilogue Géraldine Laur (*Transmission des données personnelles*) : 06 36 09 94 18
 Photographe Cassandre Luce : 06 12 99 00 74
 Sam Vitres (*Nettoyage vitres*) : 06 46 47 17 48
 Sculpteur - Bernard Tissière : 04 67 55 46 03 / 06 85 98 05 30
 Tabac Presse Loto : 04 67 55 51 50
 XB Live Music (*Soirées dansantes*) : 06 03 64 70 97

TRAVAUX

AB Rénovation : 06 19 56 79 49
 AG Construction 34 : 04 67 66 31 08
 Alarme Confort 34 : 06 08 63 59 57
 Architecte Jean-Yves Millet : 06 71 06 87 16
 CJV Environnement (*Bureau d'étude*) : 04 67 55 19 99 / 06 87 77 93 60
 Chauffagiste Dépan'Gaz : 06 64 82 18 64
 Déco & Peinture : 06 18 23 34 22
 Électricité Rodillon : 06 08 95 18 10
 Façades Azur : 04 99 63 91 38
 GP Électricité : 06 58 91 77 58
 Groupe Escriva (*Peinture et Rénovation*) : 06 24 81 22 62 / 06 61 41 63 75
 Horizon Décor : 06 07 26 96 29
 Jardinier Ambrosi Jardins : 04 67 55 57 61
 Le Jardin côté plaisir : 07 85 93 16 45
 Le Sens des Jardins : 06 60 59 87 94
 Maçonnerie Gély : 06 80 13 75 72
 Menuiserie David et Pompes Funèbres : 06 80 72 07 72 / 04 67 55 56 40
 Multi Services Habitat : 07 82 26 54 96
 Multiservices Rozar : 06 14 28 78 27
 Peinture Bonnal : 04 67 55 45 69
 Piscine Elect'Eau : 04 67 55 52 66
 Plafonds Cloisons Dumas : 06 18 95 20 21
 Plomberie Bou MB Renov34 : 06 18 63 40 27
 Plomberie Chauffage Solairmax : 04 67 55 52 57
 Pro Rénovation : 04 67 72 52 84 / 06 72 73 23 55
 Terrassements Marck : 04 67 55 47 91 / 06 60 62 09 70

VITICULTEURS ET VENTE DIRECTE

Clos Saint Conti : 06 14 05 27 83
 Domaine Croix de Félix : 06 15 99 51 77
 Domaine Mas Dieu Village : 07 81 86 51 31
 Domaine Puech Merle : 06 10 04 61 82
 Mas des Tentations : 06 72 25 68 70

**EN OCCITANIE, AU LIEU
D'ACHETER EN LIGNE,
J'ACHÈTE dans ma zone**





Les Services Municipaux

Mairie

80, avenue Gilbert Senes
34570 Montarnaud
Tél : **04 67 55 40 84** / Fax : 04 67 55 52 65
www.montarnaud.com
contact@montarnaud.fr
Lundi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h
Mardi : 8h30 à 12h
Mercredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h

Permanence des Élus :

M. le Maire : tous les jeudis sur rendez-vous
Elu(e)s : sur rendez-vous

Permanence CCAS - Affaires Sociales :

Tous les jours sur rendez-vous

Permanence Urbanisme : permanence téléphonique et prise de rendez-vous mardi et jeudi matin

Bibliothèque

Tél. : **04 67 55 48 16**
Mardi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30
Vendredi : 15h à 18h30
Samedi : 9h à 12h.
bibliotheque@montarnaud.fr

Service Multimédia (à la bibliothèque)

Tél. : **06 20 92 22 24**
Accès libre tout public (*hors vacances scolaires*) : lundi et vendredi, de 16h à 18h, à la bibliothèque municipale.
Cours collectifs ou particuliers adultes : sur rendez-vous.
multimedia@montarnaud.fr

Service Jeunesse

Tél. : **06 17 37 82 04**
ou service.jeunesse@montarnaud.fr
(Pour nous joindre : tous les jours de 9h à 17h30 sauf le lundi)

ALSH « Les Ouistitis » : 07 77 96 68 03
Mercredis & Vacances scolaires de 7h30 à 18h

ALSH « Les Katchouks » : 06 17 41 19 87
Mercredis & Vacances scolaires de 7h30 à 18h

ALSH « Ados » : **06 75 07 62 00**

Mercredi de 14h à 18h
Vendredi soir de 18h à 22h
Vacances scolaires de 9h à 18h

Police

Tél. : **04 67 59 13 53**

HORAIRES HABITUELS - HORS CONTEXTE SANITAIRE - À VÉRIFIER AU PRÉALABLE

Quatorze Conseils Civiques

1. Je sors mes **conteneurs** la veille de la collecte et je les rentre après la collecte.
2. Je trie mes **emballages**.
3. Je dépose mes déchets **recyclables** dans un conteneur et non à même le sol.
4. Je ne jette pas mon **mégot** sur la voie publique.
5. Je ramasse les **déjections** de mon chien.
6. Je ne jette pas mes déchets par la vitre de mon **véhicule**.
7. Dans la rue, je dépose mes petits déchets dans les **corbeilles** mais pas mes déchets ménagers.
8. Je ne jette pas mon **chewing-gum** sur la voie publique.
9. Je ne dépose pas mes **encombrants** ni dans la rue ni dans la garrigue mais à la déchèterie.
10. Je surveille mes **haies** et mes **arbres** afin qu'ils n'envahissent ni l'espace public, ni l'espace de mes voisins.
11. Je ne laisse pas mon **chien** divaguer dans les rues ou aboyer sans raison.
12. Je respecte les autres en ne me garant pas au milieu de la rue ou sur des **emplacements interdits**.
13. Il est interdit d'utiliser ou mettre à disposition : **gobelets** et **verres plastiques** (à l'exception des gobelets et verres compostables et constitués de matières biosourcées), assiettes jetables de cuisine pour la table, cotons-tiges.
14. Je jette les **masques chirurgicaux** dans un sac fermé, dans le bac gris à mon domicile.

LA PROPRETÉ D'UNE COMMUNE ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE NE SONT PAS DU SEUL RESSORT DES SERVICES MUNICIPAUX, C'EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE CIVISME ET DE RESPECT.